L'UNION AMICALE

Amicale du Collège
de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Septembre 2013
amicale@leadercsa.com
www.leadercsa.com

Le mot du président

Marc Boulanger
Président de l'Amicale

CATASTROPHE

Comment qualifier autrement que par « catastrophe », l'obligation pour une ou un élève de quitter le collège en cours d'année, faute de moyens financiers pour y poursuivre ses études?

Catastrophe parce que l'élève est en pleine année scolaire, qu'il devra quitter amis et professeurs et faire sien ailleurs un nouveau milieu de vie. La poursuite d'études a besoin de stabilité pour en assurer la réussite. Et puis! Une telle situation n'est pas sans causer des dommages collatéraux au collège lui-même, d'abord dommages humains en le privant d'une ressource étudiante pleine d'avenir, et ensuite, dommage financier en le privant de revenus de scolarité dont il a besoin pour poursuivre sa mission. Donc, pour un élève quittant en cours d'année, c'est comme chercher à ne pas se blesser en sautant d'un train en marche.

La catastrophe peut dans certains cas être évitée par une aide aux parents pour qui quelques dollars de plus seraient salutaires pour solutionner l'impasse financière habituellement passagère, le tout sans tomber dans une gratuité déguisée.

C'est dans cet état d'esprit que l'Amicale a adopté lors de sa dernière assemblée, une résolution créant un fonds spécial d'urgence dont l'unique mission sera de solutionner ces inhabituels besoins financiers.

Le Fonds d'études Charles-François-Painchaud (FCFP) dont le capital est dédié à l'aide financière aux étudiants, accomplit sa mission par l'attribution de bourses en début d'année scolaire, mais les faibles rendements actuels peinent à répondre aux besoins courants et à plus forte raison, aux urgences.

Ce fonds spécial d'urgence fut doté initialement d'une somme de 12 000.00 $ provenant du FCFP pour un montant de 5 000.00 $ et d'un généreux donateur désirant conserver l'anonymat pour 7 000.00 $.

Ce fonds d'urgence fut créé dans l'urgence de le faire, à telle enseigne qu'il est déjà tari, de sorte que tous les dons à l'Amicale pour le renflouer sont les bienvenus et des reçus pour fins fiscales peuvent être émis.

Permettons au collège de perpétuer sa vocation d'éducation par un soutien financier à sa matière première, c'est-à-dire sa clientèle étudiante.

Le mot de Nathalie

Nathalie Lévesque
Directrice générale
de l'Amicale

Chères anciennes et chers anciens,

Nous sommes en plein coeur du mois de juillet et encore une fois, c'est toujours avec fébrilité que je prépare pour vous une nouvelle publication de la revue *l'Union Amicale* qui sortira à la fin du mois d'août pour la rentrée scolaire, tout juste avant la fête du Travail.

C'est à chaque fois pour moi, un nouveau défi. Merci à mes précieux collaborateurs qui me fournissent des textes. C'est grâce à eux que cette revue est alimentée de fois en fois… Merci aussi à celles et ceux qui m'appellent ou qui m'écrivent pour m'exprimer leur appréciation... C'est très apprécié…

Cette revue, vous savez, c'est le lien qui nous unit et qui nous garde tout près de notre *Alma Mater*.

Je vous invite, si vous en avez le goût, à vous joindre à ses précieux collaborateurs.

Je vous souhaite bonne lecture !!!

Montrez-nous vos talents!

Vous êtes un ou une artiste… l'Amicale aimerait vous connaître et vous faire connaître.
Chaque année, l'Amicale organise deux activités qui attirent plusieurs anciens élèves du Collège :

En juin … Journée retrouvailles

En octobre… Fête du Collège.

Chacune de ces rencontres s'avère une belle occasion pour faire découvrir un talent artistique… Pourquoi pas le vôtre? En exposant l'oeuvre d'un(e) artiste, l'Amicale désire générer des revenus par le tirage d'une oeuvre d'art tout en mettant son talent artistique en évidence.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter la directrice de l'Amicale, Nathalie Lévesque.

LA FORCE D'UN RÉSEAU UNIQUE

CONTRIBUER POUR VOTRE

Cotisation 2013

À titre de membre de l'Amicale du Collège

Merci de nous aider à garder contact avec vous

Retourner à

Amicale du Collège
de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
100, 4e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

☐ Cotisation régulière pour une année : 40 $
Montant de votre don : _____ $

☐ Cotisation étudiante pour une année : 10 $
Montant de votre don : _____ $

Mode de paiement

☐ Chèque (au nom de L'Amicale du Collège)
☐ Internet ou téléphone via Accès-D (Desjardins)
☐ Visa ☐ Mastercard

N0 de carte

Expiration _____ / _____
Nom du détenteur

Changement d'adresse - Informations additionnelles

Nom _____
Prénom _____
Promotion _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Courriel _____
Tél. résidence _____
Tél. bureau _____
Télécopieur _____
Métier/profession _____
Compagnie _____

Tous les chemins mènent… à l'Amicale!

Prenez deux minutes pour nous transmettre vos coordonnées, c'est simple… comme bonjour!

Un courriel à : **amicale@leadercsa.com**

Un message au :
418 856-3012, poste 229
ou 1 877 783-2663

Un courrier à :
Amicale du Collège
de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
100, 4e Avenue
La Pocatière (Québec) GOR IZO

Renseignements à fournir !
Nom + promotion
Adresse • Téléphone • Courriel

Votre collaboration est très appréciée.

Merci!

Vous souhaitez être partenaire de L'Union Amicale. Contactez M. Jocelyn Caron pour plus de détails au 418 598-6832. Merci!

Sommaire

Portrait « Amicale » 4
Portrait « Collège de Sainte-Anne » 7
Portrait « Assemblée générale » 13
Portrait « Golf et Délices/Découvertes » 14
Portrait « Fête du Collège 2013 » 17
Portrait « Fondation Bouchard » 20
Portrait « Hommage » 22
Portrait « Nouvelles » 23
Portrait « Conventums » 25
Portrait « Bons coups » 26
Portrait « Que sont devenus nos anciens professeurs? » 30
Portrait « Nous ont quittés » 30

UNE CARTE ÉLECTORALE SUR MESURE

Par Claude Vachon, 133e cours

Le 23 février 2012, notre confrère M. Raymond Hudon, professeur titulaire au Département de science politique de l'Université Laval, était nommé membre de la Commission de la délimitation des circonscriptions fédérales pour le Québec par le président de la Chambre des communes. Cette commission était présidée par le juge Jules Allard, et l'avocat Michel Doyon en faisait également partie.

Indépendante et non partisane, elle a tout d'abord préparé et présenté en juin 2012 une proposition de refonte qui a fait l'objet d'audiences publiques qui se sont tenues de septembre à novembre 2012 dans 18 villes du Québec, couvrant ainsi l'ensemble du territoire de la province. Ces audiences ont permis de recueillir 237 interventions de citoyens et d'organismes proposant aux commissaires d'apporter certaines modifications à leur proposition. Le 15 février dernier, ils ont présenté leur rapport sur la nouvelle carte électorale au Président de la Chambre qui l'a ensuite déposé à la Chambre des communes. Ce rapport propose des modifications à 64 des 75 circonscriptions existantes; plus précisément, 11 demeurent intactes, 30 sont peu retouchées et 34 sont modifiées considérablement. Par ailleurs, 3 nouvelles circonscriptions sont créées dans les couronnes nord (2) et sud (1) de Montréal portant le nombre total à 78 pour le Québec. Pour en savoir davantage sur ce travail, nous avons rencontré Raymond Hudon pour recueillir ses commentaires.

Claude Vachon : Aviez-vous quelques critères de base avant d'entreprendre votre refonte de la carte électorale ?

Raymond Hudon : Notre objectif était de proposer une carte électorale la plus équitable possible. Compte tenu de la population du Québec, chacun des 78 comtés devait regrouper idéalement 101 321 électeurs. Bien que la loi autorise des écarts jusqu'à un maximum de 25 %, nous visions les limiter à 10 %. Je pense que nous avons presque atteint ce but puisque seulement 3 circonscriptions excèdent cet écart et 7 sont en deçà de ce pourcentage.

Nous avions également d'autres critères qui guidaient l'élaboration de la nouvelle carte. Nous devions tenir compte des contraintes démographiques, soit rechercher un équilibre statistique entre les circonscriptions tout en étant conscients d'un possible effet domino, c.-à-d. le déplacement en série des limites des circonscriptions. Pour limiter les possibles contestations, nous devions aussi respecter les communautés d'intérêts socio-économiques et sociopolitiques. Enfin, nous étions liés par la *Loi sur les langues officielles du Canada*, ce qui imposait, pour le Québec, de porter attention à la minorité anglophone afin d'éviter, dans toute la mesure du possible, la diminution de son poids politique et sa dispersion dans plusieurs circonscriptions.

C. V. : Avez-vous rencontré quelques résistances au cours de vos audiences ?

R. H. : Un élément très important est ressorti de nos rencontres : c'est l'insistance de maintenir le statu quo, suscité par la peur du changement. De plus, les personnes que nous avons rencontrées voulaient éviter de multiplier ou d'ajouter de nouvelles frontières administratives dans leur région. Par exemple, les présidents des MRC *(municipalités régionales de comté)* ne voulaient pas une division de leur territoire qui les obligerait à se référer à deux députés à la fois pour leurs représentations, d'où l'importance de l'attachement aux MRC en région et aussi aux arrondissements dans les villes. Situation dont nous avons tenu compte dans la délimitation des circonscriptions.

Un autre élément qui a suscité de la résistance fut notre proposition des nouvelles appellations sous forme de patronymes pour identifier les circonscriptions. À titre d'exemple, le patronyme *Elzéar-Bernier*, capitaine de navire et explorateur du Grand Nord canadien, pour identifier la circonscription de Montmagny-Rivière-du-Loup, fut rejeté. Il en fut de même pour le patronyme *Idola-Saint-Jean*, militante féministe reconnue, pour identifier une circonscription de la ville de Montréal. On nous a dit que la carte électorale n'était pas un panthéon des célébrités du Québec !

C. V. : Lors de vos audiences, y a-t-il eu, par contre, des attitudes positives face à vos propositions ?

R. H. : Certainement ! La plupart des personnes qui se sont présentées à nos audiences : les députés, les maires, les préfets de comté, les présidents de sociétés historiques et les citoyens ont fait des interventions et présenté des mémoires d'une qualité remarquable.

Raymond Hudon, Ph. D. (133e)

Il y a eu également une très bonne collaboration des députés de tous les partis politiques dans leurs interventions. Par exemple, ceux du Parti libéral, du Bloc québécois et du NPD dans l'Est-du-Québec ont fait montre d'une grande solidarité pour préserver leur poids politique. Il en est de même pour les députés de l'Île de Montréal qui ont trouvé approprié de refuser l'ajout d'une nouvelle circonscription pour la métropole afin de permettre à l'Est-du-Québec de conserver ses quatre députés.

C. V. : Quel constat faites-vous de cette expérience ?

R. H. : Ce qui nous a le plus étonnés, c'est toute l'importance accordée à la géographie, plus précisément au territoire qu'on habitait, dans lequel on avait créé des liens et auquel on s'identifiait. Ce qui explique sans doute le désir des gens de conserver les appellations géographiques de leur circonscription au détriment des références aux personnages historiques de leur région. Il y eut aussi cette grande solidarité dont les politiciens de tous les partis ont fait preuve pour assurer une représentation équitable de toutes les régions du Québec.

Les audiences nous ont également permis d'établir des échanges harmonieux et une expression démocratique de qualité contrastant avec les propos souvent hargneux contre notre travail véhiculés par les communications électroniques *(textos et réseaux sociaux)*, commentaires qui devenaient empreints de civilité en notre présence et permettaient ainsi une qualité élevée des débats.

C. V. : Quel bilan faites-vous de votre travail ?

R. H. : Pour ma part, ce fut une expérience fort enrichissante, une expérience réelle de terrain. À un de mes interlocuteurs, j'ai avoué avec un certain humour que c'était le meilleur cours de science politique auquel j'avais assisté ! Je me suis rendu compte que la réalité alimente le plus souvent adéquatement la théorie. De plus, il m'a été donné de constater avec le philosophe français des sciences, Gaston Bachelard que « l'application est complication ».

Suite ➞

Finalement, je crois que nous avons réalisé la meilleure carte possible compte tenu des contraintes et des voeux exprimés par les divers intervenants et la population. Nous avons également reçu plus d'approbation que de critique de la part des députés à qui notre proposition a été présentée. Des modifications mineures sont probablement à venir de leur part et le projet de la nouvelle carte électorale pour le Québec – dont nous décidons en dernière instance – devrait être adopté au cours de cet automne et sera en vigueur pour la prochaine consultation électorale.

En attendant Rivière-Ouelle

Par Jean-Louis Lévesque, 122e cours

Quand tu arriveras au rivage
Tu verras le bal des grands goélands.
Peut-être aussi une limace et un petit crabe
Escaladant un galet sans découragement.
Du loin tu verras venir la grosse vague
dans laquelle un jeune garçon, autrefois,
a lancé la petite fille qui ne savait pas nager.

Aussi, quelques érables tenaces et des pins prétentieux prodiguant de beaux draps d'ombre sous lesquels s'abriter.
Et des branches pour s'y balancer,
quelqu'après-midi de paresse ou même un soir si c'est désiré.
Quand un signal mystérieux dit aux oiseaux de se taire, qu'un signal est donné aux lampadaires de la rue de briller pour tenir compagnie aux phalènes dorés et à la vieille maison mise en vente avec quelques-unes de ses fenêtres fracassées.

Inspiré du poète américain – Charles Simic

PLUSIEURS PROMOTIONS DÉTIENNENT UN FONDS DE PROMOTION, ET VOTRE PROMOTION ?

Le but est de mettre en place une nouvelle collaboration entre l'Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et les différentes promotions pour vous éviter des frais d'administration mensuelle à votre institution financière et éviter le transfert des comptes inactifs à Revenu Québec. Aussi, lorsque le fonds sera profitable, afin de créer la **Bourse des promotions**.

La promotion convient de verser son fonds de classe à l'Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière afin que cet argent soit placé tout en demeurant la propriété de la promotion, jusqu'à épuisement dudit montant.

Une partie des intérêts générés, soit 80 %, servira à défrayer les frais de scolarité au Collège d'un(e) élève dont les moyens financiers ne permettraient pas de fréquenter l'école privée, 15 % demeurera à l'Amicale pour défrayer les coûts d'administration et l'autre 5 % sera pour la promotion.

L'Amicale s'engage à :

- Placer et gérer l'argent amassé par la …..e promotion.
- Publiciser cette entente dans *l'Union Amicale* et encourager les autres promotions à faire de même.
- Garder dans le dossier de la promotion concernée tous les papiers signés relatifs à cette entente.
- Faire l'annonce des conventums de ladite promotion dans *l'Union Amicale*.
- Choisir l'élève récipiendaire de la **Bourse des promotions** à la suite d'une recommandation du Comité d'aide financière aux élèves.

La promotion s'engage à :

- Entrer en contact avec l'Amicale afin d'établir les règles d'organisation de leur conventum.
- Déterminer le montant alloué pour le conventum au moins une semaine avant la tenue de celui-ci.
- Aviser l'Amicale des anciens élèves de tout changement de signataire. (président et/ou secrétaire)

Faites comme ces promotions !

120e	148e	157e	169e	178e	182e
127e	150e	158e	170e	179e	183e
131e	154e	161e	175e	180e	184e
132e	155e	164e	176e	181e	
134e	156e	166e			

Total de 345 022,28 $

Alimentation René Pelletier Ltée
4107, 1re Rue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-2409
Télécopieur : (418) 856-5696
Sans frais : 1 800 463-1250
info@alimentpelletier.com
Négociant en gros
Viandes - Produits congelés

TRATTORIA DI MIKES DEPUIS 1967
LA POCATIÈRE
Richard Lebel
225, avenue Industriellle, Route 132
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone: (418) 856-5454
Télécopieur: (418) 856-2901
mikeslapocatiere1@videotron.ca

Roland & Frères
Pense région !
Grossiste en alimentation
www.rolandetfreres.com
Sylvain Lévesque
président directeur général
418 852-3412 poste 305
sylvain@rolandetfreres.com
22, rue Fortier
Saint-Pacôme
(Québec) G0L 3X0
Tél. : 418 852-2191
1 800 463-8012
Téléc. : 418 852-3029
144e cours

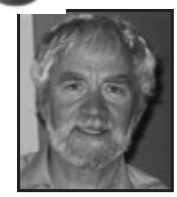

UNE PETITE BROSSE (NE) SE SOUVIENT…(PAS)…

Par Réjean Bureau, 133e cours

« L'eusses-tu-cru, Lustucru! » (aimions-nous répéter jadis pour le plaisir de la sonorité rigolote), la petite brosse a perdu la mémoire! Ou plutôt, elle a commencé à se prendre pour quelqu'un d'autre -- ce que Pierre Bourgault n'avait pas besoin de faire puisqu'il était déjà quelqu'un, répondait-il à ses détracteurs, ainsi qu'on a pu le réentendre dans la série d'émissions que lui consacrait récemment la première chaîne d'ICI (!) Radio-Canada -- car la petite brosse a décidé de prétendre qu'elle avait besoin de vacances, histoire de vouloir se donner de l'importance.

Son Maître n'était pas vraiment d'accord, mais comme il ne voulait pas la froisser et la prendre à rebrousse-poil, il a choisi pour cette fois de passer la brosse… à défaut de l'éponge, et de faire semblant de croire qu'elle souffrait d'épuisement professionnel… épistolaire, comme il sied si bien d'avouer de nos jours. Donc, pas de petite chronique-souvenirs.

Mais la petite brosse n'est pas inactive pour autant. Par un beau (!) jour de pluie, ce qui ne manque pas en cette fin de juin 2013 plutôt tristounette, elle a surpris son Maître en train de faire du ménage dans ses affaires et paperasses – à la grande satisfaction de sa compagne de vie qui l'exhorte depuis longtemps à s'astreindre à cette tâche fastidieuse – et qui, se faisant, a redécouvert un numéro de *L'Union Amicale* datant de mai-juin 1960. Il s'agit d'un numéro spécial qui fait le recensement des activités qu'il était alors possible de mener au collège (le numéro en question s'intitule *Nos sociétés collégiales*).

La petite brosse soupçonne que son Maître se laissera distraire de ses tâches ménagères « expurgatoires » pour musarder à travers les divers articles qui composent ce vieux numéro de la revue et que, l'automne venu, il lui prendra envie de livrer quelques réflexions qui en seront inspirées. Pour ce faire, comme il en a pris l'habitude depuis quelque temps, il aura recours aux services de la petite brosse.

A+ (ce n'est pas la note que se décerne son Maître, mais bien la petite formule d'au revoir moderne!)

Portrait « Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière »

EXÉCUTIF DE LA 184E PROMOTION

Rose-Marie Morneau, présidente
Camille Francoeur, vice-présidente
Janny Mathieu, trésorière
Aimée-Line Emond, secrétaire

NOS FINISSANTS 2013 – 184E PROMOTION – FÉLICITATIONS ET BONNE ROUTE !

ÉMILE GILBERT
136e cours
bgla
ARCHITECTURE | DESIGN URBAIN
50, CÔTE DINAN
QUÉBEC (QC) G1K 8N6
T. 418 694-9041
F. 418 694-9051
QC@BGLA.CA
BGLA.CA

graphie
sérigraphie •
gravure •
spécialités industrielles •
et transport en commun
153e cours
Bruno Morin, président
141, Parc de l'Innovation
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
téléphone : 418 • 856 • 4466 télécopieur : 418 • 856 • 1360
www.graphie222.com

DÉCORATION
Armand St-Onge inc.
R.B.Q. 1630-8249-70
Distributeur
des couvre-planchers
Tapis, prélard, céramique
bois franc, bois flottant
DOMCO
65, Bois franc, Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0 (418) 498-2836

LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX...

Le 6 juin dernier avait lieu la distribution solennelle des prix de fin d'année à la Chapelle du Collège. Voici les différentes bourses offertes lors de cette soirée en lien avec votre Amicale :

BOURSE DE L'AMICALE DU COLLÈGE

Un prix en sciences offert par l'Amicale du Collège est décerné à un élève de 2e secondaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Cet élève a manifesté un intérêt marqué pour cette discipline tout au long de l'année scolaire au sein de notre établissement.

Un superbe microscope a été remis à : David Jalbert Ross, de secondaire 2-B et remis par Me Marc Boulanger, notaire et président de l'Amicale du Collège.

BOURSE DE LA FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER

Cette bourse a été instaurée suite à un partenariat conclu entre la Fondation J. Armand Bombardier et le Fonds d'étude Charles-François-Painchaud pour souligner l'esprit entrepreneurial de Joseph-Armand Bombardier. Le Fonds d'étude Charles-François-Painchaud vient en aide aux parents qui, faute d'assistance financière, ne peuvent permettre à leurs enfants d'entreprendre ou de continuer leurs études au Collège. Sous forme de bourse, cette aide est versée de façon annuelle et en toute confidentialité; une somme totale de 150 000 $ est versée annuellement comme soutien financier auprès des parents de nos élèves.

Cette bourse d'études de 200 $ est remise à un élève qui s'est particulièrement démarqué tant par son ingéniosité que par son entrepreneurship dans ses travaux scolaires et parascolaires.

Cette bourse a été remise à : Vincent Sirois, de secondaire 5-B par M. Roger Martin, 134e cours, retraité et fiduciaire du Fonds d'étude Charles-François-Painchaud.

BOURSE « DIAMANT » DU 125E COURS

Instaurée en 2006 avec la collaboration de l'Amicale du Collège, la bourse « Diamant » de la 125e promotion permet à deux jeunes finissants de recevoir une bourse de 250 $ chacun.

Par cette bourse, la 125e promotion désire souligner le parcours bien garni de deux jeunes de 5e secondaire et ainsi les encourager dans la poursuite de leurs rêves. Les récipiendaires seront dotés d'une belle personnalité et auront su faire preuve de persévérance, de détermination et de leadership. L'engagement, le respect, la rigueur, la fierté et le travail d'équipe seront des valeurs de leur quotidien.

Les confrères du 125e s'inspirent des trois motifs suivants : engagement, générosité et confiance envers les jeunes tout en vous rappelant leur devise : « DUX» : sois un chef.

Ce prix a été remis par le président de l'Amicale du Collège, Me Marc Boulanger, notaire, ancien du 136e cours, à : Jeanne Caron, sec. 5-C et Casian Jamet-Loosfelt, sec. 5-A.

BOURSE « MARIE-ANGE ANCTIL - MENDOZA ÉMOND »

Dans le but de rendre hommage à leurs parents, Marie-Ange Anctil et Mendoza Émond, leurs enfants offrent une bourse à quatre jeunes élèves de 1re secondaire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui se sont distingués par leur ardeur au travail, leur persévérance dans l'effort et leur détermination malgré les difficultés rencontrées.

En remettant ces bourses de 100 $ à quatre élèves (deux garçons et deux filles) de la 1re secondaire, ils veulent les encourager à poursuivre leurs études au Collège, les aider à atteindre leurs objectifs et les appuyer dans la poursuite de leurs rêves.

Ces prix ont été remis par M. Roger Martin du 134e cours, retraité et fiduciaire du Fonds d'étude Charles-François-Painchaud à : Angélique Vaillancourt, sec. 1-C, Nathaële Lavoie, sec. 1-B, Vincent D'Aigle, sec. 1-C, et Justin Dionne, sec. 1-A.

Suite ➞

LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX... (suite)

PRIX DE LA FONDATION VICTORIN-GERMAIN

Huit bourses sont généreusement offertes par la Fondation Victorin-Germain aux élèves qui ont démontré des dispositions de chef de file, exercé une bonne influence dans le milieu tant sur le plan moral, intellectuel, social et religieux. Ces élèves doivent posséder un bon raisonnement, un bon équilibre psychologique et se montrer particulièrement studieux.

Ces prix ont été remis par M. Jean Sasseville, directeur des élèves et des services aux élèves, et M. Stéphane Lemelin, directeur des études et des services pédagogiques.

En 1re, 2e et 3e secondaire, des bourses de 150 $ ont été remises à :

Gabrielle Caux, sec. 1-B, Philippe Losfeld, sec. 1-A, Justine Béchard, sec. 2-A, Alexandre Bélanger, sec. 2-A, Laura Fournier, sec. 3-B, Vincent Dionne, sec. 3-B.

En 4e secondaire : une bourse de 200 $ a été remise à : Sandrine Lizotte, sec. 4-C

En 5e secondaire : une bourse de 500 $ a été remise à : Maxime De la Durantaye, sec. 5-C.

PRIX DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Cette année encore, l'honorable Pierre Duchesne a reconduit le prix honorifique du lieutenant-gouverneur. Selon les critères établis par ce dernier, les élèves sélectionnés par les membres du Comité des prix devaient présenter leur candidature avant le 31 janvier dernier en composant un texte de 750 mots. Le texte rédigé devait indiquer les actions accomplies par l'élève et décrire les situations dans lesquelles il avait su faire preuve de dépassement de soi et d'abnégation. Le lieutenant-gouverneur se réservait le droit de refuser toute candidature soumise. Neuf élèves de 5e secondaire ont été nominés pour l'obtention de ce prix prestigieux.

Ces candidats étaient :

Angélique Caron-St-Pierre, sec. 5-B
Cindy Chamberland, sec. 5-A
Anne Corminboeuf, sec. 5-B
Janny Mathieu, sec. 5-C
Rosemarie Morneau, sec. 5-B
Félix Allard-Dumas, sec. 5-C
Maxime De La Durantaye, sec. 5-C
Charles Guimont, sec. 5-C
Vincent Sirois, sec. 5-B

En juin, nous avons appris que la candidature de deux élèves de notre établissement avait été acceptée. Le dimanche 23 juin dernier, la nomination des candidats à été dévoilée lors d'une cérémonie où a eu lieu la remise des médailles.

Nous avons également pris la décision, à partir des résultats connus à ce jour, de vous faire connaître nos élèves méritants pour les deux autres prix prestigieux. Les certificats et les bourses leur seront immédiatement remis.

Une plaque souvenir et une bourse de 150 $ sont offertes par le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à l'élève finissant qui a obtenu une excellente moyenne générale en cinquième secondaire.

Une médaille honorifique à l'effigie de l'honorable Pierre Duchesne, 28e lieutenant-gouverneur du Québec, est remise avec une bourse de 200 $, offerte par la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, à l'élève qui s'est démarqué tant par son engagement social et communautaire que par la qualité de son dossier scolaire.

Suite →

LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX...(suite)

Enfin, une médaille à l'effigie de Son Excellence le gouverneur général du Canada, monsieur David Johnston, à laquelle s'ajoute une bourse de 250 $ offerte par Bombardier Transport, usine de La Pocatière, est attribuée à l'élève de 5e secondaire qui a obtenu la meilleure moyenne générale pour les deux dernières années de son cours secondaire.

Maître Nancy Lajoie, de la 160e promotion, et madame Béatrice Pelletier, vice-présidente de la Corporation et membre du Conseil d'administration du Collège, ont remis le prix suivant :

L'élève récipiendaire pour le prix du Collège a reçu une plaque souvenir et une bourse de 150 $.

A mérité ce prix : Caroline Guinard, sec. 5-A

Madame Martine Dubé, directrice générale du Collège, et monsieur Pierre Leclerc, vice-président de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska, ont remis les prix suivants :

Les élèves récipiendaires pour le prix du lieutenant-gouverneur du Québec reçoivent une médaille honorifique et une bourse de 200 $.

Ont mérité ce prix :

Anne Corminboeuf, sec. 5-B

Vincent Sirois, sec. 5-B

Monsieur Sébastien Ross, directeur général de Bombardier Transport, usine de La Pocatière, a remis le prix suivant à l'élève récipiendaire pour le prix du gouverneur général du Canada soit une médaille honorifique et une bourse de 250 $.

A mérité ce prix :

Aimée-Line Emond, sec. 5-B

Félicitations à tous les récipiendaires !

PRÉSENTATION DE MAÎTRE NANCY LAJOIE

PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX - 6 JUIN 2013

Née à Mont-Laurier, Nancy Lajoie passe son enfance au Kamouraska et fait ses études primaires à St-Philippe-de-Néri. Adolescente, c'est avec enthousiasme qu'elle choisit d'entreprendre ses études secondaires au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Son appréciation du Collège et sa fierté, souvent verbalisée, de son passage ici ont évidemment incité ses deux aînés, Élisabeth, présentement en secondaire 1, et Émile, qui fera son entrée en 1re secondaire en septembre prochain, à choisir eux aussi le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour leurs études.

Admise au Barreau en 1996, après avoir fait son baccalauréat à l'Université Laval et sa formation à l'École du Barreau de Québec, Nancy Lajoie commence sa pratique à l'étude de Benoit Moulin, maintenant juge à la Cour supérieure du Québec, dans la Baie-des-Chaleurs, à Paspébiac, ville de son époux, Pascal Alain.

Elle revient ensuite dans notre belle région en 2000 où elle occupe un poste de conseillère en démarrage d'entreprise pour le Centre local de développement du Kamouraska.

En 2002, après la naissance de ses deux premiers enfants, elle retourne à la pratique privée auprès de l'étude Rioux, Bossé, Massé, Moreau à Rivière-du-Loup. En décembre 2010, avec ses deux associés, Me Normand Bossé et Me Clément Massé, elle forme le 16e bureau de l'étude Cain Lamarre Casgrain Wells, à Rivière-du-Loup. Ce bureau, qui offre des services juridiques, compte maintenant six avocats faisant partie d'une équipe de plus de 150 à travers le Québec. Me Lajoie y assume la gestion des ressources humaines, en plus d'exercer sa profession, particulièrement en droit commercial et successoral.

Peu après son retour dans la région, Nancy Lajoie ressent le besoin impératif de s'impliquer dans son milieu. De 2003 à 2006, elle s'engage donc, à titre de présidente du conseil d'administration de la Maison de la famille du Kamouraska et s'investit dans l'organisation du Festival « *Bonjour la Visite* » de Saint-Pascal de 2005 à 2007.

Durant ce temps, c'est avec joie qu'elle accepte de siéger à titre d'administratrice pour la Fondation Bouchard, organisme qui soutient le Collège depuis plus de 40 ans. Elle en assume même la présidence de 2006 à 2011. Au cours de son mandat, en collaboration avec l'Amicale du Collège, elle met en place un programme de dons planifiés, en gardant toujours en tête le même objectif que celui de ses prédécesseurs : assurer la pérennité du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Après s'être investie pendant plusieurs années auprès de notre institution, madame Lajoie accepte de s'engager au sein du conseil d'administration de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup où elle siège, depuis février 2012, au Comité de la gouvernance.

Du côté professionnel, Me Lajoie a été membre du Conseil général du Barreau du Québec de 2008 à 2012.

En 2010, en plus de son implication dans le milieu, elle est élue Bâtonnière pour la section du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine. Durant deux ans, elle parcourt ce grand territoire pour procéder à l'assermentation des nouveaux avocats et fait les représentations nécessaires des membres du Barreau de sa section auprès du Barreau du Québec et des autorités gouvernementales, tout en travaillant pour la protection du public.

Finalement, en décembre dernier, elle est nommée au sein du Comité de la formation professionnelle du Barreau du Québec, comité ayant pour mandat d'administrer l'École du Barreau et de s'assurer de la compétence des futurs avocats et avocates, préservant ainsi les valeurs liées à la profession.

Au niveau personnel, 2007 marque l'arrivée de Catherine, au plus grand plaisir de son frère, de sa soeur et de ses parents. Grâce à l'appui soutenu de son époux, Me Lajoie peut donc concilier famille, travail, implication dans son milieu et participer à l'essor et au dynamisme de notre magnifique région.

Suite →

BDD
BOULANGER DOLAN DENAULT
notaires & conseillers juridiques
Me Marc Boulanger, président de l'Amicale
111, avenue Collin
Montmagny (Québec) G5V 2S7
Téléphone: 418-248-1414
Télécopieur: 418-248-8944
136e cours

LES PÊCHERIES OUELLET Inc.
FUMOIR ARTISANAL
Goûtez Kamouraska!
Bernard & Bruno Ouellet propr.
Tél. : (418) 492-1872
Téléc. : (418) 492-2402
pecheriesouellet@bellnet.ca
www.pecheriesouellet.com

De notre côté, nous avons fait nos recherches pour savoir qui était vraiment Nancy Lajoie durant ses années au secondaire et nos enquêteurs nous ont donné quelques informations très intéressantes à son sujet. Tout d'abord, Nancy était une adolescente parfaite, bonne dans tout ce qu'elle entreprenait et très engagée dans son milieu. Aussi, elle était toujours prête à aider et à écouter les autres, et ce, sans porter de jugement.

Elle impressionnait par tout ce qu'elle pouvait réaliser. Elle arrivait, malgré ses horaires chargés, à concilier étude et travail. Elle était impliquée dans tous les comités possibles et, comme si cela n'était pas assez, elle animait des activités socioculturelles le midi. D'après ses enseignants, elle était pétillante, lumineuse, attachante, toujours de bonne humeur, déterminée, sociable et communiquait aussi bien avec ses pairs qu'avec ses éducateurs. Elle réussissait très bien et était très appréciée de tous. Elle se donnait à fond dans tout ce qu'elle entreprenait. C'était une perfectionniste ! Elle savait où elle allait, elle savait ce qu'elle voulait. Elle défendait déjà avec conviction ses droits et ceux de sa cohorte; elle avait déjà en elle, à cette époque, de la « graine » d'avocate! Elle n'aimait pas être contredite si elle croyait avoir raison; elle tenait fermement sa position et défendait ses opinions. Elle n'aimait pas se sentir lésée d'aucune façon et, si cela arrivait, elle était plutôt du type à ne pas oublier l'événement et à ne pas laisser passer. Elle était sûre d'elle, consciente de ses forces et avait pleinement confiance en elle. Elle était « bien dans sa peau ». C'était une jeune femme entière !

La jeune femme qu'elle était au secondaire est aujourd'hui devenue une femme sereine, impliquée, responsable et visionnaire.

KAMCO Construction inc
Une équipe à votre service!
149, Parc-de-l'Innovation
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
info@kamcoinc.com
Tél : (418) 856-5432
Fax : (418) 856-3097
RBQ : 2948-9515-79
ISO 9001 : 2000 www.kamcoinc.com

ALLOCUTION DE MADAME NANCY LAJOIE, 160E COURS

Présidente d'honneur de la distribution solennelle des prix – 6 juin 2013

Madame la directrice générale,

Membre de la direction,

Chers enseignants,

Chers invités,

Chers parents

Et surtout, chers élèves et finissants

C'est avec grand plaisir que je me retrouve en ce lieu magnifique qui me rappelle tant de souvenirs, entre autres, les cérémonies de remise de prix, alors que j'étais moi-même étudiante.

Il me semble que c'était hier. Pourtant, il y a plus de 23 ans maintenant que j'ai promené livres et cahiers, d'étage en étage pour apprendre et mieux comprendre les éléments qui m'entouraient. Ayant le bonheur de voir ma fille aînée recevoir un prix ce soir, il serait bien difficile de cacher les années écoulées depuis la fin de mon secondaire, tout de même !

Alors pourquoi cette émotion, ce sentiment d'avoir quitté ces murs récemment ? La réponse est fort simple : les années du secondaire sont des années charnières dans le développement et l'accomplissement de l'adulte que nous deviendrons plus tard.

Charnières, car nous vivons une période de transformation tant physique que psychologique. Surtout, il s'agit d'une étape d'affirmation, de recherche de la vérité, de la quête de notre propre identité pour mieux se définir par rapport aux autres.

C'est alors que le rôle des enseignants et des éducateurs que nous côtoyons devient essentiel. Avec cette grande diversité de matières académiques, d'activités sportives et culturelles, le Collège vous offre le bagage nécessaire pour vous accomplir pleinement.

D'où aussi l'importance d'une cérémonie comme celle de ce soir qui est en fait un message de nos enseignants nous disant que nous avons des aptitudes en une matière, dans une discipline. C'est aussi un signe d'encouragement à continuer, à persévérer dans cet apprentissage, car nous le savons: sans effort, point de résultat !

Je félicite donc chacun et chacune de vous qui êtes fièrement venus chercher votre prix. Vous possédez déjà les valeurs qui vous porteront vers la réussite.

Vingt ans plus tard, je réalise combien ces prix d'appréciation sont importants pour un élève. Je m'adresse donc à vous enseignants, éducateurs, directeurs : vous êtes des acteurs essentiels dans le cheminement, l'avancement et la motivation des élèves. Ce que vous leur dites aujourd'hui les suivra toute leur vie.

Et vous, chers élèves, soyez à l'écoute de ces messages, car parfois, on ne soupçonne pas les forces et les aptitudes que l'on a ! Entre autres, j'ai encore en mémoire mes cours de français au Collège. Je ne pourrai jamais oublier la passion de mes professeurs pour notre langue, leur rigueur pour l'écriture et l'expression orale.

Je me rappellerai aussi le moment où l'abbé Maurice Côté m'a proposé de faire partie des lecteurs de poésie pour animer des soirées à la chapelle. Vous ne serez pas surpris si je vous dis que sur le coup, ça me laissait quelque peu indifférente, mais je me suis laissé convaincre et j'ai embarqué dans cette aventure de l'expression artistique et de la communication.

Cette expérience, combinée aux enseignements reçus et à ma participation au concours d'art oratoire Painchaud ont été les rudiments, l'éveil de mon amour du français qui ont guidé mon choix de profession. Chaque jour, comme avocate, j'écris et je plaide en français avec fierté.

Mes enfants vous diront aussi qu'en tant que mère, j'ai bien retenu les enseignements reçus au Collège; je suis devenue aussi exigeante que mes professeurs l'étaient à l'époque !

Aussi, ce qui rend le Collège si attachant, qui me permet d'en parler avec autant d'engouement, ce sont les liens que nous développons et plus que tout, que nous conservons, tant par les amitiés avec nos confrères et nos consoeurs de classe, que par les relations qui se forment avec tous les membres du corps professoral, du personnel et de la direction du Collège.

Suite

ALLOCUTION DE MADAME NANCY LAJOIE, 160E COURS (suite)

Encore aujourd'hui, quand je reviens en ces murs, en tant que parent, et que je retrouve ceux qui étaient également présents lors de mon passage : Marc-André Dufour, Martine Dubé, Guy Bilodeau, Guylaine Massé et Denis Gendreau, je me sens accueillie et appréciée. Et c'est sans compter le bonheur de revoir mes anciens professeurs lors d'évènements ayant lieu ici même au Collège.

Avant de terminer, je m'adresse à tous les jeunes qui n'ont peut-être pas de prix ce soir, mais qui sont ici pour appuyer un frère ou une soeur qui en reçoit un. Ne pensez surtout pas que cette récompense n'est que pour les autres. Au contraire, dites-vous que la prochaine fois, il y aura un prix pour vous, car la persévérance est toujours récompensée, non pas au moment où on le voudrait, mais au moment où l'on a prouvé être prêt à le recevoir!

Je remercie les organisateurs de cette soirée de m'avoir offert la présidence d'honneur. C'est une belle marque de reconnaissance et j'en suis fort touchée. Je suis pleinement consciente du temps que vous avez consacré à la préparation de cet évènement et au nom des élèves et de leurs parents, je vous en remercie.

Je réitère mes plus sincères félicitations à tous les récipiendaires et vous souhaite une belle fin de soirée.

SOIRÉE DES DÔMES du 30 mai 2013

LA SOIRÉE DES DÔMES, C'EST LE GALA DE VIE ÉTUDIANTE DU CSA

94 ARTISTES EN SPECTACLE • 180 ÉLÈVES EN NOMINATION • 83 DÔMES DE BRONZE, D'ARGENT ET D'OR

BRAVO ET FÉLICITATIONS !

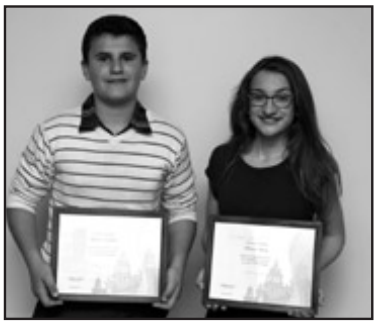

DÉCOUVERTES DE L'ANNÉE, 1re secondaire
Thibaud Schaefler et Florence Doray

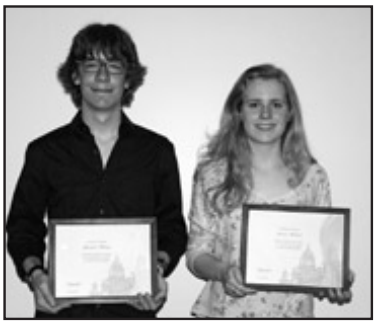

RÉVÉLATIONS DE L'ANNÉE, 2e secondaire
Alexandre Bélanger et Justine Béchard

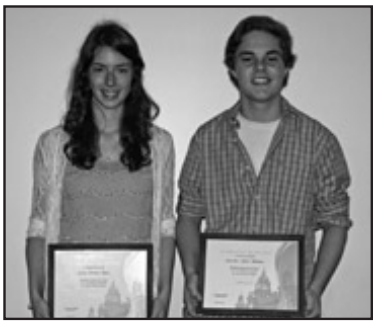

RÉVÉLATIONS DE L'ANNÉE, 3e secondaire
Laura Dumont-Boyer et
Jonathan Audet-Bilodeau

ATHLÈTES PAR EXCELLENCE
Maximilien Robichaud et Gabrielle Caron

PERSONNALITÉS CULTURELLES
Angélique Caron-St-Pierre et
Casian Jamet-Loosfelt

PERSONNALITÉS ÉTUDIANTES
Félix Allard-Dumas et Raphaelle Anctil

MERCI aux élèves de l'équipe technique

Évelyne Auger, Véronique Auger, Justine Béchard, Gabrielle D'Anjou, Gabrielle Dutil, Marion Gagnon, Frédérique Gendreau, Caroline Guinard, Cindy Lambert, Jonathan Alexandre, Casian Jamet Loosfelt et Victor Pelletier.

MERCI aux animateurs de la soirée

Camille Francoeur, Catherine Fournier, Jacques-Étienne Paradis, Amélie Proulx-St-Amant et Jean-Sébastien Smith.

MERCI à toute l'équipe d'animation du Collège pour son travail dévoué auprès des élèves : Guylaine Massé, Jonathan Daigle, Pierre Beaulieu, Serge Paradis et tous les animateurs d'activités culturelles et sportives.

SINCÈRES FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS : aux centaines d'élèves qui ont participé à la soirée à titre de techniciens, animateurs, récipiendaires et artistes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2013
AMICALE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le mardi 17 septembre 2013 à 19 h

Vous êtes, par la présente, convoqués à votre assemblée générale annuelle le mardi 17 septembre prochain à 19 h au local 172 du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

SIÈGES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE

Numéro du siège	Administrateur 2012-2013	Mandat	Siège comblé ou à combler	Administrateur 2013-2014
Siège # 1	Mme Anne-Marie Dupont	Reste 1 an	Comblé	Mme Anne-Marie Dupont
Siège # 2	M. Marc Boulanger	Reste 2 ans	Comblé	M. Marc Boulanger
Siège # 3	Mme Marie-Pier Pelletier	Reste 1 an	Comblé	Mme Marie-Pier Pelletier
Siège # 4	M. Jean Grandmaison	Reste 0 an	À combler	Disponible pour un autre mandat
Siège # 5	M. Cajetan Gauthier	Reste 1 an	Comblé	M. Cajetan Gauthier
Siège # 6	Mme Hélène Thériault	Reste 1 an	Comblé	Mme Hélène Thériault
Siège # 7	M. Dany Dumont	Reste 2 ans	Comblé	M. Dany Dumont
Siège # 8	M. Daniel Dumais	Reste 2 ans	Comblé	M. Daniel Dumais
Siège # 9	M. Pascal Arsenault	Reste 1 an	Comblé	M. Pascal Arsenault
Siège # 10	M. Gérard Massé	Reste 2 ans	Comblé	M. Gérard Massé
Siège # 11	M. Marius Bérubé	Reste 2 ans	Comblé	M. Marius Bérubé
Siège # 12	Mme Marie Dallaire	Reste 0 an	À combler	Disponible pour un autre mandat
Siège # 13	M. Marcel Lamonde	Reste 1 an	Comblé	M. Marcel Lamonde
Siège # 14	M. Jean-Eudes Martin	Reste 2 ans	Comblé	M. Jean-Eudes Martin
Siège # 15	M. Marcel Mignault	Reste 0 an	À combler	Disponible pour un autre mandat

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2013 :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2012
5. Lecture et adoption des états financiers de l'exercice 2012-2013
6. Rapport annuel d'activités
7. Plan d'action 2013-2014
8. Ratification des décisions du conseil d'administration
9. Élections au conseil d'administration
10. Commentaires et vœux de l'assemblée
11. Levée de l'assemblée

Pour informations supplémentaires :
Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

100, 4e Avenue, La Pocatière
(Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 1-877-783-2663, poste 229
(418) 856-3012, poste 229
Par courriel : amicale@leadercsa.com

MALLETTE
Mallette
SENCRL
Comptables professionnels agréés
Gilles Lebel, CPA
Courriel : gilles.lebel@mallette.ca
Jean-Paul Michaud, CPA
Courriel : jean-paul.michaud@mallette.ca
Carolyne Thériault, CPA
Courriel : carolyne.theriault@mallette.ca
100-222, route 230 Ouest, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Téléphone (418) 856-2690 Télécopie (418) 856-4275

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA
Pierre Beauregard, Pl. Fin.
Directeur général
124, boulevard Taché Ouest
Case postale 355
Montmagny (Québec) G5V 3S7
418 248-7940
1 888 265-7940
Téléc. : 418 248-1713
pierre.beauregard@promutuel.ca
promutuel.ca

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L./S.E.N.C.
LÀ OÙ VOUS ÊTES.
139e cours
160e cours
Me Normand Bossé
Me Marie-France Bergeron
Me Clément Massé
Me Dave Boulianne
Me Nancy Lajoie
Me Caroline Desjardins
299, rue Lafontaine, bureau 201 • Rivière-du-Loup • 418 860-4580
clcw.ca

Norampac
Cascades
Norampac - Cabano
une division de Cascades Canada ULC
590, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac (Qc) Canada
G0L 1E0
Téléphone : 418 854-2003
Télécopieur : 418 854-3942

RETROUVAILLES - DÉLICES ET DÉCOUVERTES - LE 7 JUIN 2013 À SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Par Jocelyn Caron, guide-accompagnateur

Après avoir récupéré notre minibus chez S. Lemieux location de véhicules, notre chauffeur/accompagnateur Jean Pomerleau et moi avons retrouvé la joyeuse bande d'orphelines et orphelins du golf pour une virée de découvertes et de plaisir gastronomique. La bande était composée de : Mme Marie-Andrée Lauzé, Mme Jocelyne Anger, Mme Lise Mercier, Mme Monique L'Heureux, M.Marc Boulanger, M. Marc-André Frève et M. Martin Marois.

Départ du Club de golf Trois-Saumons à 10 h 30 direction le belvédère du lac Trois-Saumons, avec vue magnifique sur Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François, L'Isle-aux-Coudres et sur l'impressionnante largeur du Saint-Laurent soit : 30 km, le tout gratifié d'un superbe rayon de soleil.

Visite du tour du lac et rencontre fortuite avec un autre célèbre ancien du collège, le dentiste retraité Jean Poitras. Arrivée au Vignoble du Faubourg, accueil par la famille Vaillancourt, visite commentée du vignoble, dégustation des produits maison, histoire d'ouvrir les appétits qui seront comblés par le buffet servi dans la salle des cuves du vignoble. Certains ont profité de l'occasion pour faire quelques achats en prévision des beaux jours d'été à venir. Les portos et les rosés sont en vedette.

Arrivée au Musée de la Mémoire vivante à 13 h 30, visite commentée et redécouverte de la vie et de l'oeuvre de Philippe-Aubert de Gaspé, dernier Seigneur de Saint-Jean-Port-Joli. Consultation par le biais de la banque informatisée - entre 1 000 et 1 200 témoignages - rappel des modes de vie de nos grands-pères et surtout des tâches et responsabilités des femmes du siècle dernier, visite de la salle des jouets anciens. À visiter cet été, l'exposition sur Anne Frank : « une histoire d'aujourd'hui » du 17 juin au 29 septembre.

Au Moule à sucre, visite de la boutique regroupant une quantité impressionnante de produits de métiers d'art de la région et du Québec, découverte et dégustation de produits fins régionaux.

À 15 h 30, la bande prend la clef des champs pour la visite du royaume des bisons (ferme, bisons Chouinard). Le troupeau compte 120 bisons, bisonnes – et non bisounes - et bisonneaux. Rappel historique et échanges éducatifs sur l'élevage et la qualité exceptionnelle de sa viande de bison.

Retour au club de golf Trois-Saumons à 17 h, selon l'horaire prévu. Tout ce beau monde en forme, la tête pleine de savoir et de découvertes.

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

IGA COOP La Paix - Saint-Jean-Port-Joli
Marché G.& S. - Saint-Jean-Port-Joli
Café Bonté Divine – Saint-Jean-Port-Joli
Les Gâteries de La Mie – Saint-Jean-Port-Joli
Vignoble du Faubourg – Saint-Jean-Port-Joli
Garage S. Lemieux – La Pocatière
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli

Journée Retrouvailles
GOLF & DÉLICES et DÉCOUVERTES
LE VENDREDI 7 JUIN 2013
À SAINT-JEAN-PORT-JOLI !

GOLF DE L'AMICALE 2013

Par Gérard Massé, 131e cours et membre du conseil d'administration de l'Amicale

Cette année, c'était au tour de St-Jean-Port-Joli d'accueillir notre Journée retrouvailles.

Vers 10 h 30, pendant que les 132 golfeurs fraternisaient en attendant le signal du départ, une quinzaine de personnes partaient à la « découverte » des « délices » et autres attraits de cette municipalité, sous la conduite de M. Jocelyn Caron. Enfin, à 11 h, 30 « foresome » se lançaient à l'assaut du parcours du Club de Golf Trois-Saumons. Si l'on se fie aux sourires affichés par les golfeurs sur les photos, le couvert nuageux qui a régné sur le parcours toute la journée ne semble pas avoir affecté la bonne humeur des participants. On peut même supposer que le temps frais qui y régnait, combiné au plaisir des retrouvailles, a stimulé le moral et les énergies des participants, puisqu'on a rapporté des performances dignes de mention. Voici donc les points saillants de la rencontre :

- Le meilleur résultat de la journée fut de 62 (moins 10) , réalisé par le quatuor Maryo Chouinard, Bernard Laurendeau, Claude Arsenault et Guillaume Bélanger, qui ne sont cependant pas des anciens du Collège, mais qui mériteraient de l'être.
- Le meilleur résultat obtenu par des anciens fut de 69 (moins 3) et a été réalisé par 2 équipes : soit par celle d'Alain Boulay, Claude Gervais, Michel Daigle et Bernard Couillard…flamboyants représentants du 134e cours d'une part, mais aussi par celle de Jean-Luc Roy, Jean-Guy Ouellet et Jocelyn Mignault, du 131e cours, d'autre part.
- Par contre, l'équipe du 123e cours, formée de Gaétan Gourde, Marien Grenier, Raymond Fiset et Jean-Jacques Côté a joué 87. Bravo à ce quatuor qui a su profiter du parcours au maximum.
- Le Défi par 3, qui se déroulait sur les trous # 8 et #16, et qui consistait à loger sa balle sur le vert d'un seul coup, offrait à chacun des gagnants une bourse de 40 $ pour chacun des 2 trous. Au trou # 8, 10 joueurs ont réalisé l'exploit, mais la bourse est allée à Marcel Faucher, par tirage au sort. Au trou # 16, 2 joueurs seulement y sont parvenus et c'est Pierrette Caron qui a remporté le prix. Dans son cas, le tirage au sort tombait particulièrement bien, puisqu'elle a été la seule à atteindre chacun des 2 verts à son coup de départ.

La journée s'est terminée par le souper traditionnel, animé par Nathalie Lévesque, directrice de l'Amicale. En plus des golfeurs et des participants à l'activité « Délices et Découvertes », plusieurs autres anciens et amis s'y étaient donné rendez-vous, le tout totalisant 185 joyeux convives. Après les mots de bienvenue de M. Marc Boulanger, président de l'Amicale, Mme Martine Dubé, directrice générale du Collège, a présenté et remercié le président d'honneur, M. Sylvain Gaudreau, mais a aussi décrit brièvement et avec l'enthousiasme qu'on lui connaît, les éléments clefs de ce qu'elle se plait à appeler notre « nouveau collège ». Pour sa part, M. Sylvain Gaudreau, directeur général de la caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière, était le premier non ancien à être invité comme président d'honneur, depuis la création du tournoi de Golf annuel de l'Amicale. Cette position donnait à son témoignage une crédibilité accrue alors qu'il soulignait l'incomparable attachement et la grande solidarité qu'ont les anciens envers leur Collège, de même que le rôle majeur qu'a joué et continue de jouer le Collège dans l'économie de la région. Pour le remercier de son implication et de sa participation, l'Amicale lui a remis une magnifique peinture représentant le Collège. Finalement, la table fut bénie par l'abbé Paul Bélanger.

Au cours du souper, on a dévoilé les noms de ceux qui s'étaient illustrés lors du tournoi et on a procédé au tirage des prix que l'Amicale avait recueillis pour l'événement. Il y avait principalement une superbe sérigraphie tirée d'une toile polychrome d'Alfred Pellan et offerte par le Dr Marien Grenier du 123e cours. Pour cette oeuvre, le sort a favorisé M. Marcel Faucher. Le tirage comportait également un droit de jeu par le Club de golf Trois-Saumons et qui est allé à M. Richard Lebel. Un ouvrage écrit et offert par M. Jean-Pierre Forest a été gagné par M. Marc-André Frève et finalement un bon d'achat de 200 $, offert par Ameublement Tanguay a été gagné par M. Martin Chouinard du 134e cours.

L'ensemble des activités de la journée a laissé à l'Amicale un bénéfice net de 10 681,35$ mais surtout aux participants, une solidarité renforcée et des heures de bonheur.

ALBUM PHOTOS

Photos : Jean-Claude Jolivet (146e cours) et Gérard Massé (131e cours)

Suite ➞

ALBUM PHOTOS

Photos : Jean-Claude Jolivet (146e cours) et Gérard Massé (131e cours)

Sylvain Gaudreau, président d'honneur
Me Marc Boulanger, président de l'Amicale

M. Jean GrandMaison, 134e cours

Dr Marien Grenier, 123e cours
M. Marcel Faucher, 139e cours

Souper Club de golf Trois-Saumons

La promotion la plus nombreuse 136e cours

M. Martin Chouinard, 134e cours
Nathalie Lévesque, directrice de l'Amicale

M. Richard Lebel, Restaurant Mikes
Nathalie Lévesque, directrice de l'Amicale

Jean-Pierre Forest, 136e cours
Marc-André Frève, 123e cours

Dr Cajetan Gauthier, 131e cours
Très heureux d'être parmi nous

Me Marc Boulanger, 136e cours
Président de l'Amicale

Mme Martine Dubé, directrice du Collège

M. Jean GrandMaison, 134e cours

Nathalie bien content de retrouver le Dr Cajetan

Fête du Collège 2013

Félicitations à nos personnalités 2013 !

Le samedi 5 octobre 2013, lors d'une cérémonie officielle à la Chapelle du Collège, nous soulignerons l'implication exceptionnelle de nos lauréats! Leur contribution exemplaire à l'avancement de la société a de quoi nous rendre fiers!

PERSONNALITÉ AMICALE 2013
GILLES PAGEAU, 143E COURS

PRIX RENÉ-RAYMOND 2013
NANCY LAJOIE, 160E COURS

PRIX ADRIEN-VAILLANCOURT
MADELEINE LEBLANC

RÉSERVEZ VOTRE DATE POUR LA FÊTE DU COLLÈGE 2013!

Fête du Collège 2013

Le samedi 5 octobre 2013 !

L'Amicale du Collège vous convie, LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2013, à la grande Fête annuelle du Collège !
Bienvenue à toutes et à tous, élèves d'hier et d'aujourd'hui ainsi que membres du personnel.
Votre Alma Mater a le coeur en fête et a besoin de vous !

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

8 h 30 à 9 h 30	**Accueil dans le hall d'entrée du Collège**
9 h 30	**Nos récipiendaires sont invités au Grand Salon (en face de la Chapelle)**
10 h	**Cérémonie de la reconnaissance :**
	• Personnalités « Amicale 2013 » :
	- M. Gilles Pageau, 143e cours
	• Prix René-Raymond 2013 :
	- Mme Nancy Lajoie, 160e cours
	• Prix Adrien-Vaillancourt :
	- Mme Madeleine Leblanc
11 h 15	**Prise de photos**
12 h	**Repas servi aux tables à la grande cafétéria**

Nous invitons les conventums qui célèbrent des anniversaires cette année à se joindre à cette grande fête; c'est simple, il suffit de communiquer avec votre Amicale à amicale@leadercsa.com afin de déterminer les modalités d'inscription.

60 ans pour la 121e promotion - le 5 octobre 2013
55 ans pour la 126e promotion
50 ans pour la 131e promotion - le 24 août 2013
45 ans pour la 136e promotion - Octobre 2013
40 ans pour la 144e promotion - le 5 octobre 2013
35 ans pour la 149e promotion
30 ans pour la 154e promotion - le 22 juin 2013
25 ans pour la 159e promotion
21 ans pour la 163e promotion - le 18 mai 2013
20 ans pour la 164e promotion - le 12 octobre 2013
15 ans pour la 169e promotion
12 ans pour la 172e promotion - le 17 août 2013
10 ans pour la 174e promotion -
7 ans pour la 177e promotion - le 24 août 2013
5 ans pour la 179e promotion

Invitation à la Fête du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Coût par personne : 35 $ (taxes et service inclus) – service aux tables

Je désire réserver le repas pour _____ personnes

Nom et prénom : _____ **Promotion** _____

Adresse : _____

(Nº civique) (Rue) (App.)

_____ _____

(Ville) (Code postal)

Tél. : _____ Courriel : _____

◯ J'inclus le montant du repas à cette réservation.

Note : Le montant de 35 $ qui vous est demandé pour le repas nous aide également à défrayer le coût des souvenirs que nous remettons à nos personnalités et plusieurs autres dépenses relatives à la réalisation de cette grande fête.

Afin de faciliter l'organisation de cette fête, nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible en postant le coupon d'inscription et votre paiement à :

Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
100, 4e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Il est aussi possible de s'inscrire par téléphone ou par courriel :

Téléphone : 1-877-783-2663, poste 229
(418) 856-3012, poste 229
Par courriel : amicale@leadercsa.com

Fête du Collège 2013

MADELEINE LEBLANC

Dans le cadre de la Fête du Collège organisée par l'Amicale des anciens élèves, le Conseil d'administration du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière décernera le Prix Adrien-Vaillancourt 2013 à madame Madeleine Leblanc.

Madame Madeleine Leblanc a partagé sa passion pour l'enseignement pendant 35 ans dont douze (12) ans au primaire et vingt-trois (23) ans au secondaire. Elle a été enseignante au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1974 à 1991. Ses anciens élèves nous parlent encore de madame Leblanc avec amour.

Dès juillet 1954, madame Leblanc s'implique dans les mouvements d'Action catholique qui s'implantent dans le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, particulièrement à la J.A.C., aux Cercles Lacordaire et au regroupement des enseignants du diocèse.

En1961, elle est membre fondateur de l'Association Parents-Maîtres provinciale dont elle a assumé la présidence pendant quatre ans pour l'Ouest du Québec.

En 1974, elle est membre fondateur de la corporation Aide Médicale Internationale à l'Enfance, L'AMIE. Elle y a assumé la présidence jusqu'en 1981. Et, depuis 1996, elle est bénévole responsable de dossiers de parrainage et d'écolage pour L'A.M.I.E.

En 1979, elle est membre fondateur de l'organisme canadien : The Standing Conference for Refugee, organisme auquel elle participe jusqu'en 1982.

En 1985, elle est membre fondateur de l'Institut de Développement Nord-Sud, membre du conseil d'administration pendant six ans et secrétaire du conseil d'administration pendant trois ans.

De 1993 à 2001, elle est animatrice de l'émission « Il est une foi » au Canal Vox à La Pocatière.

Depuis septembre 2005, elle anime l'émission « Voie de Vie » à CHOX-FM de La Pocatière.

Au cours de sa magnifique carrière, madame Leblanc a reçu de très nombreuses reconnaissances dont le Prix du gouverneur général pour l'Entr'aide : « Caring Canadian Award » et l'Ordre Painchaud décerné par la Fondation Bouchard en 2003.

uniprix

Simon D'Amours et Rémi Létourneau
Propriétaires

T 418 598-3003
F 418 598-3616

Uniprix S. D'Amours et R. Létourneau
8, rue de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0

Comptoir photo / Ouvert 7 jours / Livraison gratuite

FIÈRE PARTENAIRE DE L'UNION AMICALE DEPUIS 1991

Nous gérons les placements
les plus importants au monde : ***Les vôtres !***

www.fbn.ca

FCPE MEMBRE

Financière Banque Nationale est une filiale en propriété exclusive indirecte de Banque Nationale du Canada qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Patrice Landry, B.A.A. GPC
Conseiller en placement

608-C, 4e Avenue, La Pocatière, Québec, G0R 1Z0

418 856-4566 ■ 1-877 856-4566
patrice.landry@fbn.ca

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE
GESTION DE PATRIMOINE

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION BOUCHARD
Me RENÉ MICHEL OUELLET

Au moment où vous lirez ces lignes, la période des vacances tirera à sa fin, et il sera temps pour le conseil d'administration de la Fondation Bouchard de planifier une nouvelle année d'activités afin de poursuivre le rôle donné lors de la création de la Fondation, il y a près de 45 ans.

Tout d'abord, en septembre, il y aura LA VIRÉE, qui se veut une activité familiale, qui se déroulera le dimanche 22 septembre, à l'occasion d'un brunch annuel, où nous recevrons un président d'honneur qui suscitera de l'intérêt, autant chez les jeunes que chez les moins jeunes.

Puis en octobre ou en novembre, se déroulera l'assemblée générale annuelle des membres de la Fondation Bouchard. Notre membership est composé d'environ 90 personnes, et j'espère de tout coeur vous voir en très grand nombre à notre assemblée générale. Si les membres sont d'accord, je suis prêt à poursuivre pour une autre année à servir comme président du conseil d'administration de la Fondation Bouchard, où j'y dirige un comité d'administrateurs et d'administratrices tout simplement formidables, sans compter le dévouement exceptionnel de notre directrice générale, madame Louise Lacoursière qui me simplifie souvent la tâche.

Nous attendons toujours la décision du Gouvernement du Québec afin de doter le Collège de Sainte-Anne d'infrastructures additionnelles, ce qui lui permettra d'amasser des revenus additionnels qui sont primordiaux à sa survie. J'espère que nous pourrons vous annoncer bientôt une nouvelle positive à cet effet.

Puis, ce seront les préparatifs pour LA GOULÉE 2014 qui se déroulera le 3 mai prochain sous la présidence d'honneur de notre évêque Monseigneur Joseph-Yvon MOREAU, une personnalité vraiment d'exception. Nous comptons que cette Fête de la Reconnaissance soit dans la continuité de celle de 2013 qui fut haute en couleurs et un succès sur toute la ligne, avec plusieurs nouveautés fortement appréciées de nos convives.

Je termine en vous rappelant que je dirige le conseil d'administration de la Fondation Bouchard en ayant l'oreille très attentive aux besoins du Collège de Sainte-Anne, afin que cette institution d'enseignement privé continue à être un chef de file au Québec.

BRUNCH-BÉNÉFICE LA VIRÉE

Les membres du conseil d'administration de la Fondation Bouchard sont heureux de vous inviter à la 5e édition du brunch-bénéfice La Virée qui aura lieu le dimanche 22 septembre 2013, à 9 h 30, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Repas, animation avec animaux et animateur d'Éducazoo, service de garde… et surprises seront au menu.

C'est un rendez-vous pour toute la famille le 22 septembre prochain au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière !

Khazoom 2000
BOUTIQUE FÉMININE ET MASCULINE
DÉPOSITAIRE OFFICIEL DE LA COLLECTION DE VÊTEMENTS DES ÉLÈVES DU COLLÈGE
312, 4e avenue Painchaud
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Tél. : (418) 856-1492
Propriétaires
Mme Rolande Hudon
M. Marc Côté
M. Harold Thériault

L'ART ORATOIRE PAINCHAUD OU L'ART DE SAVOIR S'EXPRIMER !

Comme vous le savez certainement, la Painchaud consiste à présenter un texte, préalablement mémorisé, à l'ensemble de nos confrères dans le cadre du cours de français.

Elle permet ainsi aux élèves de découvrir de nouveaux auteurs, mais aussi, et surtout, de se surpasser.

Plaisir pour certains, horreur pour d'autres, l'art oratoire Painchaud est une activité obligatoire et unique au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et l'apprentissage acquis en cours de route leur sera précieux tout au long de leur vie.

Quel que soit le secteur d'emploi privilégié par nos étudiants, il sera primordial pour eux d'avoir appris à s'exprimer clairement pour partager leurs idées et leurs opinions.

Grâce à la générosité de madame Cécile Lévesque et du docteur Réginald Grand'Maison, la Fondation Bouchard soutient ce concours oratoire en versant des bourses aux meilleures prestations de chaque niveau. Ces bourses ont été remises par le Dr Grand'Maison, ancien de la 117e promotion, lors de la remise solennelle des prix.

Nos félicitations à tous les élèves et plus particulièrement à nos orateurs récipiendaires.

Pour s'être classés quatrièmes, ont mérité un prix de 50 $

Laurence Caron, sec. 1-B
Anne-Sophie Grenier, sec. 2-B
Kassandra Blouin, sec. 3-A
Élyse Gagnon, sec. 4-A
Angélique Caron-St-Pierre, sec. 5-B

Pour s'être classés troisièmes, ont mérité un prix de 50 $

Béatrice Foy, 1-A
Charles-André Roux, 2-A
Laurence Laboissonnière, 3-B
Émilie Pelletier, 4-C
Jade Fortin, 5-C

Pour s'être classés deuxièmes, ont mérité un prix de 75 $

Delphine Michaud, 1-A
Justine Béchard, 2-A
Victor Pelletier, 3-B
Camille Bélanger, 4-B
Rosemarie Morneau, 5-B

Pour s'être classés premiers, ont mérité un prix de 100 $

Florence Doray, 1-B
Jade Lizotte, 2-B
Mathilde Boudreault, 3-B
Pierre-Antoine Bernard, 4-A
Casian Jamet-Loosfelt, 5-A

François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare
Montmagny (QC) G5V 2T3
Tél.: 1 855-881-9876
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

Nous soutenons ainsi un enseignement de qualité.

HOMMAGE AU DR RAYMOND-MARIE RAYMOND

Par Gaetan Giguère, président du 118e cours

À La Pocatière, tout le monde connaissait le Dr Raymond-Marie Raymond. En effet, il est né à l'ombre du collège et y a vécu toute sa vie, à l'exception de ses années d'étude en médecine, à l'Université Laval.

Raymond-Marie a toujours eu une grande admiration pour son père, Ludger. Celui-ci, ébéniste, était employé au collège. Dès sa tendre enfance, en compagnie de son père, Raymond-Marie arpentait déjà les longs corridors du collège, précédant ainsi, de quelques années, ses confrères du 118e. Il apprit, de cette façon, une partie du métier d'ébéniste qu'il considérait, après la médecine, comme une seconde profession. Avec l'appui de son épouse, Liliane, il élabora les plans de la construction de leur présente demeure, située au Carré Bon Accueil, à La Pocatière.

Sans doute à cause de l'attachement de Raymond-Marie à son père, ses confrères de classe avaient pris l'habitude de l'interpeller sous le nom de « Ludger », et lui-même, dans sa correspondance intime, signait souvent et avec plaisir « Ludger ».

Après ses études universitaires, Raymond-Marie épousa Liliane Grenier. Ils élevèrent trois filles et deux garçons. Chaque fois que le 118e se réunissait au collège pour un conventum, une invitation était lancée d'une rencontre chez les Raymond où se dégageait, à cette occasion, une atmosphère des plus fraternelles.

Au terme de ses études à Laval, Raymond-Marie revient définitivement dans la région de Kamouraska. Il débute sa carrière médicale, en juillet 1955, à l'hôpital d'Anjou de Saint-Pacôme. En 1957, il offre ses services à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. En 1964, à ce même hôpital, il est nommé directeur des services professionnels, poste qu'il occupera jusqu'à 1981. Il est le premier médecin visiteur au Foyer Notre-Dame-des- Lys, à Saint-Denis de Kamouraska.

À sa retraite de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, il retourne comme directeur de l'hôpital d'Anjou et du Centre d'accueil Thérèse Martin jusqu'en 1991.

D'après les commentaires reçus, le Dr Raymond fut un médecin de première ligne, non seulement dans la pratique médicale, mais également dans l'organisation et la direction des soins médicaux. Ce coin de Kamouraska lui doit une fière chandelle.

Dans la nécrologie du Dr Raymond, l'on pouvait lire : « Médecin et citoyen engagé, il a oeuvré au développement des systèmes d'éducation et de santé publique. » Cela résume très bien le rôle du Dr Raymond-Marie dans ces deux domaines.

Il est important de souligner ici, son travail sur le plan éducatif. Il s'est impliqué dans la Commission scolaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1963 à 1977 et fut président de la Régionale Pascal Taché. Aussi, dans l'implantation d'un CÉGEP à La Pocatière, il a bataillé ferme, à côté de l'abbé Camille Castonguay, vu l'opposition qui existait de la part de la Mission des Collèges. Mais avec l'appui des commissions scolaires de la région, des municipalités et des Écoles Normales de Saint-Pascal et de L'Islet, il a réussi à influencer le ministère de l'Éducation, qui, en un arrêté ministériel, du 21 mai 1969, acceptait la fondation d'un CÉGEP à La Pocatière.

À travers tout son travail professionnel, le Dr Raymond trouvait le temps de pratiquer certains loisirs. On a déjà souligné son attrait pour l'ébénisterie. Il aimait aussi beaucoup le chant choral. Il faisait partie de la chorale du collège et la dirigea à l'occasion. Lors des conventums du 118e, au collège, il prenait plaisir à interpréter, accompagné à l'orgue par les confrères Pierre Dusseault ou Maurice Lebel, le chant « Fils de Sainte-Anne ». Durant plusieurs années, il a été membre de la Chorale de la Cathédrale.

Dr Raymond-Marie Raymond

Un autre loisir qu'il appréciait et qui lui permettait de s'évader dans la Nature était la photographie. Nous l'avons vu, durant la saison de la migration des oies blanches, en compagnie du confrère, Guy Lemieux, se rendre à Cap-Tourmente pour faire de la photo. La preuve, un signet, distribué par la famille Raymond, sur lequel on reconnaît la photo de Raymond-Marie parmi les oies blanches, de passage à Cap-Tourmente. On y lit au verso : « C'est à l'oeuvre qu'on reconnaît l'artisan. »

La population et les amis du Dr Raymond ont su reconnaître sa contribution au développement de son milieu, en lui octroyant certaines marques de reconnaissance comme :

La salle du Conseil du Cégep de La Pocatière porte le nom de « Salle Raymond-Marie Raymond » ainsi qu'une salle du Bloc opératoire de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima.

Il a été décoré de la médaille du mérite diocésain et de celle de l'Ordre du mérite de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Au collège, en 2007, il a été nommé membre de l'Ordre Painchaud et au Club Richelieu, il reçut le titre de « Richelieu Émérite ».

Enfin, à souligner que Raymond-Marie fut le deuxième président du 118e cours, de 1960 à 1975.

Nous gardons tous de lui de précieux souvenirs !

Pharmacie France Bernier, Élaine Lévesque & Yvon St-Pierre
153e cours
152e cours
445, route de l'Église
St-Jean Port-Joli, Qc
G0R 3G0
Tél.: 418-598-3071
Télec.: 418-598-7257
1000, 6e avenue
La Pocatière, Qc
G0R 1Z0
Tél.: 418-856-3744
Télec.: 418-856-5654
Affiliée à Brunet

Des Aulnaies Électrique enr.
(418) 354-2345
140e cours
Installation résidentielle et commerciale
Bernard Pelletier, Propriétaire
992, de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies (Québec) G0R 4E0
Tél. : (418) 354.2345 • Fax : (418) 354.2802

Corinne Fortin
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
Tél. : 418 856-6560
Courriel : cfortin@royallepage.ca
161e cours
ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
AGENCE IMMOBILIÈRE
Services immobiliers résidentiels
414, 4e avenue Painchaud
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Tél.: (418) 856-3625
Fax: (418) 856-1613
www.royallepage.ca

Cette chronique a pour but de donner des nouvelles sur un sujet particulier mais aussi pour permettre à des anciens qui le désirent de donner de leurs nouvelles aux lecteurs de la revue, en leur parlant notamment de leur travail, de leurs expériences de vie, de leurs voyages, bref une chronique qui laisse la parole à qui veut bien la prendre! Soyez sans gêne et osez, plusieurs attendent de vos nouvelles!!

ISABELLE LORD FORTIN – 174E COURS

Mars 2003. J'ai 17 ans. Je reviens de faire Paramundo, ébranlée, la tête dans les nuages et c'est l'heure de l'inscription au CÉGEP. Assise au salon des élèves avec mes amis, j'hésite. Design d'intérieur, graphisme ? Je coche le premier des deux parce que c'est le premier sur la liste.

Dès la première année de cette technique, j'aime, mais il manque quelque chose. Durant la 2e année, je suis convaincue de ne pas vouloir en faire une carrière, mais en bonne finissante du programme Leader, je n'abandonne pas à mi-chemin ! En bonne fille de Sainte-Anne, je m'inscris à des activités parascolaires passionnantes, dont l'atelier de scénographie et la troupe de théâtre du CÉGEP Garneau (où je décroche mon tout premier rôle féminin après trois années à incarner des hommes dans la troupe du dôme, clin d'oeil à Diane Sénécal). Je termine mon cours en 2006 sachant que je débuterai dès l'automne suivant mon DEC en graphisme.

Abandonnant mes deux chers colocs de l'époque (Jean-Julient Dupont et Nadia Pelletier), j'entame avec enthousiasme ce nouveau programme pour lequel je m'enthousiasme immédiatement. Dès la fin du programme, je travaille comme graphiste dans des entreprises manufacturières de la région de Québec tout en cumulant de l'expérience par quelques contrats en à-côté et en participant à des ateliers de sérigraphie artisanale afin de stimuler mon côté artistique.

Puis, en 2012, je n'en pouvais plus de la ville. Mon conjoint et moi avons décidé d'effectuer un retour en région. Il aura fallu encore quelques mois pour trouver notre nid d'accueil, une jolie maison centenaire au coeur de L'Islet. C'est tout dernièrement, en mai 2013, que nous nous établissons enfin.

Comme je réalisais déjà des contrats en parallèle à mon emploi à Québec, j'ai décidé de continuer à faire des projets en à-côté dans ma belle région natale, le tout étant possible maintenant grâce à la magie de l'internet qui abat les barrières de la distance. C'est donc avec fierté que je vous annonce l'ouverture de mon bureau, l'Atelier Esperluette, que j'opère en parallèle de mon nouvel emploi de chargée de projets marketing chez Rousseau Métal.

De plus, inspirée par l'aspect artisanal de mes sérigraphies, j'ai également fait l'acquisition d'une ancienne presse à imprimer qui me permettra de m'amuser et aussi de créer des projets imprimés au fini unique et ce, de manière écologique (puisque la presse fonctionne soit à l'électricité ou à pédales !).

Finalement, je suis bien heureuse d'être de retour dans la région. J'ai hâte de rencontrer ces entrepreneurs, ces leaders, ces créatifs qui font l'économie locale et de les aider à se démarquer par leur image. J'ai aussi hâte de rencontrer ces gens qui, comme moi, sont amoureux de leur région et souhaitent la voir grandir, s'épanouir, se diversifier, et surtout voir les jeunes revenir au bercail pour participer à cette vitalité. C'est ma petite mission à moi !

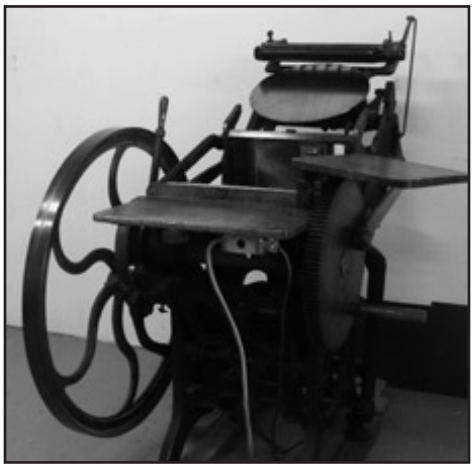

Ancienne presse à imprimer

PAPETERIE • ENVELOPPE • CHÈQUE • DÉPLIANT
POCHETTE • BROCHURE • AFFICHE GRAND FORMAT
IRS
IMPRESSION RIVE-SUD
1 800 463 0160
www.impression-rivesud.com

UNIPRIX
Jacques Arsenault
Danny Laliberté
Marie-France Mercier
Jonathan Perreault
136e cours
611, 1re Rue, La Pocatière G0R 1Z0
Téléphone : **(418) 856-3094**
Télécopieur : (418) 856-5265
Clinique médicale La Pocatière
1200, 6e Avenue • Téléphone : (418) **856-1009**

DES NOUVELLES DU 130E COURS

Par Léonard Lemieux - Rapporteur officiel de La Gazette du 130e cours

Déjà plus d'un an depuis notre CINQUANTIÈME célébré dans une fastueuse réserve si je puis me permettre cette antinomie lexicale. L'événement a permis une reprise de contact qui a débouché sur des communications suivies. Nos quatre soupers quasi statutaires ont regroupé une douzaine de confrères, même plus, chaque fois et, élément nouveau, des messages de salutations étaient envoyés par des anciens dans l'impossibilité de se joindre à la fête de l'appétence. Merci à Richard Drapeau, à Raymond Cloutier, à Gilles Gagnon, à Jean-Paul Martin, à Jean-Paul Caron, à Jacques Garneau et à Gilles Castonguay pour leurs mots de solidarité.

1. L'endroit et les dates des rencontres de l'année qui vient ne sont pas encore arrêtés; le comité ad hoc tranchera et l'information sera transmise en fin de septembre.

2. L'érablière de Fernand Landry a hébergé, une fois encore, quelques anciens et les conjointes dans une bombance sucrée et bien « arrosée » de sirop et de thé des bois. La renommée de l'établissement grandit, car la veille, Fernand avait reçu des jeunesses du 131e, dont Mgr Yvon-Joseph.

3. Après une longue suite de malheurs, notre président Paul a enfin réussi à prendre une semaine de vacances au soleil en compagnie de Denis Lamonde, Lorraine, Sylvie et…vous devinez qui ! Tout un nageur que notre Paul et fort discipliné au point de se retrouver quasi seul dans les vagues sous une pluie battante. Quel progrès aussi dans son apprentissage de l'espagnol ! Comme nous étions toujours les cinq à la même table, deux couples et le padre tout seul, une serveuse lui demanda où était son épouse. « En el cielo » qu'il répondit et la jeune dame décontenancée de lui servir « I'm so sorry ». Disons que les explications qui suivirent la laissèrent soulagée et surtout perplexe.

4. Fernand Dumont est revenu s'établir sur les bords du grand fleuve, au Portage, et il y mène une vie active : pêche au doré, chasse au gros, aide en sucrerie, équitation.

5. Réal Lagacé a reçu le prix Pierre-Masson qui lui a été décerné à l'unanimité du jury pour récompenser l'excellence de son travail en clinique, en recherche et en enseignement. Cette distinction est attribuée par l'association des pathologistes du Québec et elle lui fut remise lors du congrès de l'association le 12 juin dernier. Félicitations au « BENE MERENTI ».

6. Posséder une résidence dont les pieds baignent dans l'onde du fleuve est source de réconfort quotidien et de quiétude bucolique, mais…À César, on avait servi cet avertissement : « Méfie-toi des ides de mars » ; à André, nous dirons : « Méfie-toi des grandes marées de mai et de juin itou » car tant va l'eau au fleuve qu'à la fin il déborde … d'affection pour tes aménagements floraux.

7. Les derniers mois n'ont pas été faciles pour notre trésorier-secrétaire Rénald et son épouse Lucille. Depuis février, il a subi trois chirurgies au coeur et sa convalescence le ramène encore souvent à l'hôpital de Montmagny; dire qu'au milieu de toutes ces épreuves il montre une sérénité sans faille.

8. Encore ce printemps, Laurent Lebel a travaillé à l'organisation de l'activité « Marche pour la Dignité » au profit de la fondation de la Maison Michel-Sarrazin. L'entraînement qu'il s'est imposé pour cette marche l'a bien servi dans son périple au royaume de la Guinness et de bien d'autres douceurs caloriques.

9. Le brunch du 2 juin a rassemblé 21 convives malgré un temps incertain, mais certainement infect.

PLASTIQUES GAGNON
117, de Gaspé Ouest
Saint-Jean-Port-Joli
(Québec) Canada G0R 3G0
T 418 598-3361
F 418 598-6668
info@plastiquesgagnon.com
www.plastiquesgagnon.com

GILBERT ROYER LTÉE
AXEP
Martin Royer
155e cours
Benoit Royer
148e cours
191, BOULEVARD BÉGIN, ST-PACÔME
418 852-2710

Propriétaires: Gervais et Norma Leclerc
505, 8e Avenue
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1935
blp@qc.aira.com
Boulangerie LA POCATIÈRE
Pains et pâtisseries
Pain artisanal

La Libellule
Resto convivial
Spécialité pitas, etc.
Propriétaire : Diane Guilmette
17, Place de l'Église
Saint-Jean-Port-Joli, Qc
G0R 3G0
418-598-9644
lalibellule.ca

INVITATION AUX MEMBRES DU 133E COURS
RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013

Par Réjean Bureau

Au dernier conventum tenu au collège il y a trois ans, certains ont suggéré d'accélérer la cadence quinquennale de nos rencontres, histoire de chercher à faire un pied de nez à la marche inexorable du temps en nous revoyant plus souvent.

C'est dans cet esprit que nous vous donnons rendez-vous le samedi, 21 septembre prochain, à 17 h, au restaurant La Piazzetta Saint Louis, situé au 3100, rue de la Forest, à Ste-Foy (accès par le chemin St-Louis, près des ponts).

Il s'agira d'une rencontre-repas conviviale qui servira en même temps à lancer les préparatifs de notre prochain conventum, lequel aura lieu en septembre 2015 et marquera un grand coup, soit le 50e anniversaire de notre envolée du nid collégial.

Si, donc, vous prévoyez être disponible pour cette date-là, faites-nous signe en confirmant votre présence auprès de Claude Vachon.
Téléphone : 418-652-8982
Courriel : clod.vachon@videotron.ca

Au plaisir et à bientôt!

Réjean, Marcel, Claude

L'Amicale est là pour vous aider à organiser vos conventums!

Nous vous offrons les forfaits « Clé en main »
Contactez-nous à

Amicale du CSA
100, 4e Avenue, La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0

Courriel : amicale@leadercsa.com
Téléphone : (418) 856-3012, poste 229
Télécopieur : (418) 856-5611

154E COURS

C'est samedi le 22 juin dernier que la 154e promotion se réunissait au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour souligner leur 30e anniversaire de fins d'études secondaires.

Du plaisir, des rires et surtout la promesse de se revoir dans 5 ans.

QUEL EST L'ANNIVERSAIRE DE GRADUATION DE VOTRE PROMOTION ?

Année civile	Promotion finissante	5e anniversaire	10e anniversaire	15e anniversaire	20e anniversaire	25e anniversaire	30e anniversaire	35e anniversaire	40e anniversaire	45e anniversaire	50e anniversaire	55e anniversaire	60e anniversaire
2013	184e	179e	174e	169e	164e	159e	154e	149e	144e	136e	131e	126e	121e
2014	185e	180e	175e	170e	165e	160e	155e	150e	145e	137e 138e 140e	132e	127e	122e
2015	186e	181e	176e	171e	166e	161e	156e	151e	146e	139e 141e	133e	128e	123e
2016	187e	182e	177e	172e	167e	162e	157e	152e	147e	142e	134e	129e	124e
2017	188e	183e	178e	173e	168e	163e	158e	153e	148e	143e	135e	130e	125e
2018	189e	184e	179e	174e	169e	164e	159e	154e	149e	144e	136e	131e	126e

DENIS RICHARD, 142E COURS LAURÉAT LE SOLEIL-RADIO-CANADA

Occasion : Début des travaux d'agrandissement du centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie.

Si Denis Richard continue sur sa lancée des dernières années, les terrains libres pourraient finir par se faire rares sur le campus de l'Université Laval.

Depuis son arrivée à la direction du Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (CRIUCP), il y a 14 ans, le centre a presque triplé son nombre de chercheurs, qui est passé de 260 à 750. Deux premières phases d'agrandissement ont été réalisées depuis 2005, et les premières pelletées de terre pour la phase « 3C », comme dit M. Richard, ont eu lieu ce printemps.

« C'est un aménagement de 2000 mètres carrés pour la recherche clinique. Ici, on va regrouper des chercheurs en cardiologie, en pneumologie et en obésité. Ça va être unique, parce qu'il n'y a aucun autre endroit au Canada où on peut avoir des gens de ces spécialités-là travaillant ensemble pour s'attaquer aux facteurs de risque de façon intégrée. La phase 3C, c'est un projet de 8 à 9 millions $ qui devrait être prêt au début de 2014, et ça va être suivi par une phase 4, où on va aménager près de 5000 m^2 pour l'imagerie cardiovasculaire et respiratoire, et où on va aussi ajouter des laboratoires pour la recherche fondamentale. Ça, c'est un projet de 22-23 millions $ », dit M. Richard.

Au total, cet agrandissement par étape aura coûté près de 60 millions $ et aura triplé la superficie du centre de recherche - qui est d'ailleurs, par la même occasion, devenu l'un des plus productifs au Canada en termes de publications par année.

Source : Journal Le Soleil du 23 juin 2013

Depuis l'arrivée de Denis Richard à la tête du Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, il y a 14 ans, le centre a presque triplé son nombre de chercheurs.

Plan de développement

C'est en grande partie ce croisement d'expertises qui a permis au CRIUCP de connaître autant de succès. Lui-même un spécialiste de l'obésité, M. Richard se souvient que « quand on m'a parlé de prendre la direction du centre de recherche de l'Hôpital Laval à l'époque, en 1999, je voyais tous ces gens qui travaillaient en pneumologie et en cardiologie, et je me disais que c'était un excellent endroit pour mener des recherches sur l'obésité, alors j'avais une espèce de plan de développement ».

Les maladies cardiaques et pulmonaires forment en effet avec l'obésité un ensemble interrelié qui s'étudie bien comme un tout. Et la renommée du centre est maintenant internationale.

Originaire de Sainte-Perpétue, dans le comté de L'Islet, M. Richard a fait ses études secondaires à La Pocatière et collégiales à Sainte-Foy. « J'étais sportif et j'ai toujours fait de l'entraînement musculaire et de la course, en plus de sports comme le hockey, comme tous les jeunes au Québec », se souvient-il. Cela l'a mené, dans un premier temps, à faire un baccalauréat en activité physique à Trois-Rivières. Puis, poursuit-il, comme « j'étais intéressé par les effets bénéfiques de l'exercice sur la santé, et en particulier ses bienfaits cardiovasculaires, ça m'a amené vers la physiologie » - discipline dans laquelle il a poursuivi ses études de deuxième et troisième cycle, jusqu'à un stage postdoctoral à Cambridge, de 1982 à 1984.

Le poste de gestion de la recherche a en quelque sorte fini par se présenter de lui-même. « J'ai toujours aimé prendre les devants dans certains projets, en faisant toujours attention de ne pas m'imposer, évidemment. Et quand on avance dans sa carrière, qu'on obtient des subventions, qu'on a publié des articles décents et qu'on a bien dirigé des étudiants, ça amène les collègues et la direction à vous en demander un peu plus. [...] Mais ça reste un travail d'équipe. J'ai des directeurs adjoints qui sont très actifs. Le mérite du directeur, si c'est un mérite, c'est de travailler avec les meilleurs. »

FCL VENTILATION INC.
Tél. : 418 856-4936
Téléc. : 418 856-4861
FERBLANTERIE C.L. VENTILATION INC.
Climatisation et chauffage
• résidentiel • commercial • industriel
Bryan McBrearty
50, Parc-de-l'Innovation, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Licence R.B.Q. : 8002-3278-41

L'O Librairie L'Option
Livres • Disques • Revues
Journaux • Papeterie
Carrefour La Pocatière
625, 1re Rue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
Tél. : (418) 856-4774
Téléc. : (418) 856-4764

Arts & Sculpture
SAINT-JEAN-PORT-JOLI
www.saintjeanportjoli.com

PUBLICATION D'UN ANCIEN DU 121E COURS GÉRALD D'AMBOISE

Les Valeurs Personnelles - Découvrir celles des chefs d'entreprises

Presses Inter Universitaires, Chaire en entrepreneuriat et innovation, Québec, 2013.

Les valeurs personnelles d'un individu motivent grandement ses comportements quotidiens. Les valeurs prédominantes d'une organisation ou d'une société influencent les décisions qui s'y prennent, la nature des projets qu'elles entreprennent et les pratiques qu'elles privilégient.

L'auteur offre un aperçu des contributions marquantes antérieures à l'étude des valeurs. Il rappelle diverses définitions des valeurs et précise le sens de quelques-unes des notions qui lui sont apparentées comme celles d'attitude, de culture, d'éthique, etc. Il fait part de résultats d'enquêtes et d'études empiriques identifiant des valeurs sociales dans divers pays, au Canada et au Québec, des valeurs organisationnelles et des valeurs de dirigeants en divers milieux. L'ouvrage invite à une réflexion de chacun et de chacune sur le rôle important des valeurs. Il témoigne de leur existence et de leur influence dans la gestion de toute organisation. Il fournit nombre d'exemples où les valeurs des chefs d'entreprises, plus particulièrement dans des PME, sont non seulement déclarées, mais véritablement épousées et opérantes.

Gérald d'Amboise désire faciliter et guider tout projet de recherche, de jeunes chercheurs en particulier, portant sur l'identification et l'approfondissement de la place des valeurs dans une organisation. Il suggère quelques instruments utilisables à cette fin. Il désire également inciter les chefs d'entreprises et leurs collaborateurs à reconnaître les valeurs personnelles qui motivent leurs façons de faire. Quelques outils proposés pourraient leur rendre la tâche raisonnablement facile.

Des illustrations dans le texte évoquent des circonstances en entreprises où s'affrontent de façon évidente certaines valeurs des acteurs représentés.

Gérald d'Amboise est diplômé de l'Université Laval et de l'Université de la Californie à Los Angeles en gestion des entreprises. Il fut professeur-chercheur à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval pendant de nombreuses années. Au cours de sa carrière, il réalisa quantité d'études sur les problématiques de gestion des PME et est régulièrement intervenu comme conseil auprès de quelques-uns de leurs dirigeants. À la retraite, il contribue occasionnellement à l'offre de certains cours et consacre son temps à ses sports favoris, à des cours à l'Université du 3e âge et à l'écriture.

La couverture symbolisant une palette de valeurs ainsi que les illustrations dans le texte ont été conçues par Jacques d'Amboise

LANGIS MICHAUD, OPTOMÉTRISTE DU 151E COURS, DEVIENT FELLOW DU BRITISH CONTACT LENS ASSOCIATION

C'est à Manchester (UK), lors du congrès annuel du British Contact Lens Association (BCLA), tenu du 6 au 9 juin dernier, que le docteur Michaud a complété les étapes requises à le faire reconnaître comme Fellow. Ce titre est décerné, après évaluation par ses pairs, de la qualité de la pratique, des connaissances et de l'implication dans le monde de la lentille cornéenne et de la santé de l'oeil qui y est relié. Ce titre s'ajoute, dans le cas du docteur Michaud, à deux autres Fellowship, obtenus de l'American Academy of Optometry (1989) et du Scleral Lens Éducation Society (2010), ainsi que d'un titre de diplomate (spécialité) en cornée et lentilles cornéennes de l'AAO (1995).

L'année 2013 a été également marquante pour le docteur Michaud. En effet, en mai 2013 il s'est vu octroyer une promotion à titre de professeur titulaire de l'Université de Montréal. Il s'agit d'une avancée significative pour un professeur à profil clinique.

Finalement, le docteur Michaud a été élu récemment président de l'Ordre des Optométristes du Québec. Cet organisme regroupe les 1400 optométristes du Québec et vise l'encadrement de la profession ainsi que la protection du public. Le mandat du docteur Michaud sera chargé puisque l'Office des professions du Québec étudie présentement la modernisation du secteur oculovisuel au Québec, ce qui impliquera des discussions avec l'Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec de même qu'avec le Collège des Médecins ainsi que l'Association des Médecins ophtalmologistes du Québec. Le docteur Michaud, pour les prochaines années, partagera donc son temps entre l'enseignement universitaire et le travail à l'Ordre des optométristes du Québec.

« LOUIS MORIN, DU 136E COURS, AU PAYS DU SOLEIL LEVANT : IL A FAIT LE PÈLERINAGE DE SHIKOKU »

Par Paul Bernier, 136e cours

Louis Morin, un ancien du 136e cours, a réalisé en mars et avril dernier un parcours peu commun : le pèlerinage de Shikoku, au Japon. Nous résumons ici l'impressionnant parcours de Louis à partir de courriels qu'il a expédiés durant son périple.

Le pèlerinage

Le « Shikoku Henro » est un voyage religieux qui relie 88 temples tout autour de Shikoku, une des quatre principales îles du Japon. Le parcours est d'environ 1200 km et suit l'itinéraire du moine Kukai (774-835) qui a fondé ou revitalisé plusieurs de ces temples. De nos jours, des milliers de pèlerins venus, non seulement du Japon mais du monde entier, entreprennent ce pèlerinage qui se réalise en 45 jours environ.

Du 21 mars au 29 avril dernier, Louis a parcouru le trajet en 40 jours au rythme de 30 ou même 40 km par jour. La journée du pèlerin n'est pas de tout repos. Elle commence vers 5 h 00 et le départ s'effectue environ à 6 h 30, pour une journée de 8, 9, 10 ou même 11 h 00 sur la route. Pas étonnant qu'après un mois de ce régime, Louis écrive : « J'ai retrouvé le poids que j'avais quand je me suis marié, il y a 40 ans... » La fatigue aidant, il lui est même arrivé de re sentir durant une courte période « des bouffées de mal du pays ».

La visite de chacun des temples est marquée par un rituel invariable; celui-ci sera donc répété en fonction du nombre de temples visités, parfois jusqu'à six fois par jour. Louis le résume ainsi :

« Après s'être incliné de la tête sous la porte d'arche, on se lave les mains et la bouche à une fontaine, on fait sonner la grande cloche puis on se rend successivement aux deux sanctuaires du lieu, d'abord celui principal du dieu de la place ensuite celui de Kukai et, aux deux endroits, on allume une chandelle et des bâtons d'encens. On laisse quelques yens en offrande ainsi qu'un petit papier qui porte notre nom et la date du jour, on fait sonner le gong puis on récite de façon rythmée les cinq prières d'usage, toutes en vieux sanskrit que personne ne comprend. Cela fait, on va au bureau d'accueil pour recevoir les tampons et le dessin calligraphié identifiant le temple en question et on quitte les lieux en s'inclinant à nouveau sous la grande porte. »

Le pays et les gens

Louis a été conquis par le pays et sa population : « Le Japon m'a fasciné, du premier au dernier jour que j'y ai passé. La nature y est absolument magnifique; ses gens, extrêmement attachants. Alors que je m'attendais à rencontrer un monde plutôt coincé à cause de la si grande densité de sa population et de ses multiples conventions de bienséance, je n'ai trouvé que délicates hospitalité et curiosité à mon endroit et attendrissants sourires. »

Pays hautement développé, le Japon offre malgré tout ses contrastes. Par exemple, quand il voulait communiquer avec ses proches, le voyageur s'est aperçu que, dans l'ile de Shikoku, « les connexions Internet sont difficiles à trouver au pays de l'électronique... même à l'hôtel de ville ou dans une bibliothèque municipale ».

Quel est son principal souvenir?

Il est difficile de ne pas revenir marqué par un tel séjour. Voici le bilan que Louis dresse de ces 40 jours :

« Le pèlerinage de Shikoku restera, j'en suis sûr, et cela pour toutes sortes de raisons, un moment fort de ma vie, entre autres pour l'expérience de compagnonnage qu'il m'a permis de vivre, à un niveau que je n'avais jamais connu encore. Avec mes principaux compagnons de route, j'ai marché de longues journées, mais j'ai aussi partagé les repas et les moments de repos. De la même façon, tous les autres pèlerins rencontrés m'ont accueilli comme un des leurs; chaque fois avec générosité, bonne humeur et simplicité admirables. »

Toutes nos félicitations à Louis Morin pour ce voyage exceptionnel et extrêmement exigeant!

IRIS
OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS
La Pocatière 615, 4e Avenue 418 856.1522
St-Jean-Port-Joli 43, de Gaspé Est 418 598.6128
Montmagny 2, boul. Taché Est 418 241.5252
St-Jean-Chrysostome 1018, rue de la Prairie Ouest 418 839.4556
Québec 1305, chemin Ste-Foy 418 681.3578

CARON
GROUPE FUNÉRAIRE
353 avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2222
www.groupefunerairecaron.com

Raymond Chabot Grant Thornton
Saint-Jean-Port-Joli (418) 598-3331
La Pocatière (418) 856-2547
Montmagny (418) 248-1303
Saint-Pamphile (418) 356-5555

QUE SONT DEVENUS NOS ANCIENS PROFESSEURS?

Par Gérard Massé, 131e cours et enseignant du Collège retraité

Afin de répondre à cette question souvent posée par nos anciens des 30 ou 40 dernières années, l'Union Amicale fera paraître à chaque numéro une courte chronique, qui tentera de décrire le cheminement des nombreux éducateurs qui ont quitté le collège, mais qui sont demeurés, selon leur état de santé, plutôt actifs dans leur milieu. Cette chronique ne devrait pas non plus manquer d'intérêt pour l'ensemble des anciens, puisque ces éducateurs ont contribué, souvent pendant plus de trente ans, à façonner au quotidien le collège que nous avons tous connu et qui est resté cher à notre coeur. Nous procéderons par ordre d'ancienneté. Merci à M. Daniel Langevin, pour en avoir reconstitué la liste.

Le premier enseignant que nous vous présentons est l'abbé Benoit Garon. Plusieurs générations d'élèves le reconnaîtront, puisqu'il a enseigné pendant 27 ans. De 1961 à 1966, il agissait simultanément comme enseignant et directeur de l'Externat classique de Montmagny. C'est lui d'ailleurs qui y a donné accès aux filles. Puis il est venu poursuivre sa carrière d'enseignant au C.S.A, principalement comme professeur de français et de latin, jusqu'en 1988. Il a bien voulu me recevoir à son chalet de Saint-Denis le 2 juillet.

Voici l'essentiel de notre rencontre.

G.M. Monsieur Garon, vous avez quitté le collège en 1988; étiez-vous fatigué de l'enseignement?

B.G. J'ai beaucoup aimé l'enseignement et le collège. Mais au cours des dernières années, j'y prenais un peu moins de plaisir. Les programmes avaient commencé à changer; je n'avais plus la possibilité, par exemple, d'enseigner la littérature, ma matière préférée. En 1988, l'évêque du diocèse, Mgr André Gaumond, m'a proposé d'aller en paroisse. J'avais 63 ans. Je me suis dit que le moment était venu de faire le saut. J'ai donc accepté de devenir curé de la paroisse de St-Gabriel Lallemand.

G.M. Avez-vous regretté votre décision?

B.G. Pas un instant. J'y ai vécu de très belles années. J'y suis resté 15 ans. J'y ai découvert des paroissiens accueillants, serviables, affectueux et très attachants. Encore aujourd'hui, 10 ans après mon départ, plusieurs viennent encore me voir.

G.M. Quels ont été vos loisirs durant ces 10 dernières années, celles de votre véritable retraite?

B.G. Je ne sais pas si on peut parler de véritable retraite; je continue quand même à faire du ministère dans des résidences de personnes âgées, et je célèbre chaque matin à la chapelle de la Grève de St-Denis. Mais comme loisir, j'ai continué de jouer au golf. J'y ai joué beaucoup pendant plusieurs années. Puis je me suis initié à l'informatique et j'y ai quand même consacré pas mal de temps. Mais ce sont deux activités que j'ai délaissées graduellement, pour des raisons diverses. Si on peut appeler ça un loisir, j'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie à rénover mon chalet et à réaménager mon terrain, quoique depuis un an ou deux, je me contente d'entretenir ce qui est déjà là. Il faut dire aussi que je passe beaucoup de temps avec les gens qui viennent me voir.

G.M. Justement, il semblerait que le chalet de Benoit, à la Grève de St-Denis, est un lieu de rendez-vous très prisé.

B.G. Mon confrère et ami Maurice Côté vient y prendre son café presque tous les après-midi. D'autres y viennent assez régulièrement, comme

Abbé Benoît Garon

l'abbé Jean-Baptiste Ouellet, curé de St-Denis; mais j'y vois aussi défiler à tour de rôle d'autres confrères, des gens de ma famille, des amis, des résidents de la Grève, d'anciens paroissiens, etc… Quand je me lève le matin, je ne peux jamais prévoir qui va passer dans la journée.

G.M. Finalement, même retraité de deux carrières, vous n'avez pas le temps de vous ennuyer?

B.G. Chaque jour, après avoir célébré à la chapelle de la Grève, après avoir lu mon bréviaire et consacré du temps à la prière et à la méditation, je me rends compte que l'avant-midi est presque déjà passé. Puis je lis beaucoup, beaucoup… Tout ça, ajouté aux petites tâches quotidiennes et au ministère que je continue de faire, fait que chaque journée est bien remplie.

G.M. Conclusion?

B.G. La vie est belle!

Maisons funéraires
De la Durantaye et Fils
Depuis quatre générations
558, du Souvenir, Cap-Saint-Ignace 418-246-5337
39, des Pionniers Est, L'Islet 418-247-5571
99, 7e Rue, L'Islet 418-247-5733
4, du Roy Ouest, Saint-Jean-Port-Joli 418-598-3093
C. Lavoie et Fils
18, rue du Foyer Sud, Saint-Pamphile 418-356-3822
Sans frais : 1 877 598-3093 - info@deladurantaye.qc.ca
www.deladurantaye.qc.ca

Michel Caron, B.A.A.
Président-directeur général
Les Industries Caron (meubles) Inc.
45,4e Rue, C.P. 100, Montmagny
(Québec) Canada G5V 3S3
t. 418.248.0255
f. 418.248.0982
caronindustries.com
michel.caron@caronindustries.com
145e cours
caron
Pense bois, pense vert

GARAGE RECOMMANDÉ CAA
ALIGNEMENT
PNEUS • FREINS
ÉCHAPPEMENT • SUSPENSION
INJECTION ÉLECTRONIQUE
MISE AU POINT
ESSO
REMORQUAGE 24 heures
DESCHÊNES & FILS ENR.
LOUISE CARON 156e cours
SERGE DESCHÊNES 153e cours
Saint-Jean-Port-Joli (Cté L'Islet) G0R 3G0
Gar. : (418) 598-3828
Fax. : (418) 598-3891

106e cours	Jos-Roland Lizotte	Avril 2013
114e cours	Fernand Côté	Juillet 2013
118e cours	Guy Lemieux	Avril 2013
118e cours	Dr Raymond-Marie Raymond	Mai 2013
121e cours	Émilien Landry	Mai 2013
132e cours	Gaston Létourneau	Mars 2013
154e cours	Kaven D'Aigle	Avril 2011

Dons in Memoriam
Faire un don à l'Amicale ou au Fonds d'études Charles-François-Painchaud, c'est manifester son attachement au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et manifester son intérêt à la cause de l'éducation, garante de l'avenir.

L'Amicale du Collège souhaite aux familles éprouvées d'avoir la force, le courage et la foi afin de traverser cette épreuve, qu'est la perte d'un être cher, avec le plus de sérénité possible. (Pour faire publier un avis de décès, veuillez contacter votre Amicale du Collège). Merci.

Dans une perspective de développement durable, veuillez prendre note que la version électronique de la revue est disponible sur le site du Collège à l'adresse suivante : www.leadercsa.com dans l'onglet Amicale du Collège et choisir *L'Union Amicale*.

Nous invitons également tous ceux et celles qui désirent seulement la version électronique à nous en faire la demande. Nous pourrons vous la faire parvenir, par courriel, dès sa sortie. En plus de protéger des arbres, nous pourrons économiser les frais postaux.

BOMBARDIER

L'UNION AMICALE

L'Union Amicale est le magazine de l'Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Avril/mai Août/septembre Décembre/janvier

Rédactrice en chef - Nathalie Lévesque

Collaborateurs - Claude Vachon, Gaétan Giguère, Gérard Massé, Jean-Louis Lévesque, Jocelyn Caron, Léonard Lemieux, Marc Boulanger, Paul Bernier, Me René Michel Ouellet, Réjean Bureau

Merci à Louise Lacoursière, Lisette Lévesque et Réjean Bureau pour la relecture et les suggestions constructives.

Publicité - Jocelyn Caron

Expédition - TAQ

Tirage - 4500 copies

Conception de la couverture et montage
Camélia design - www.cameliadesign.ca

Impression - Impression Rive-Sud
Cap-Saint-Ignace

Prochaine parution - Décembre 2013

Date de tombée - 10 novembre 2013

L'Amicale du Collège
de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

100, 4e Avenue, La Pocatière, (Québec) G0R 1Z0
Téléphone : 418 856-3012, poste 229
Télécopieur : 418 856-5611
Sans frais : **1 877 783-2663**
Courriel : **amicale@leadercsa.com**

www.leadercsa.com

Ce magazine est publié grâce au soutien financier de ses commanditaires et de l'Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. La direction de l'Union Amicale laisse aux auteurs l'entière responsabilité du contenu de leurs textes.

L'AMICALE CRÉÉ UN FONDS SUPPLÉMENTAIRE DE BOURSES D'ÉTUDES

AIDEZ-NOUS À CHANGER LA VIE D'UN JEUNE !

AIDEZ-NOUS À TRACER LA VIE D'UN JEUNE !

AIDEZ-NOUS À ÉCRIRE LA VIE D'UN JEUNE !

PRINCIPE : DONNEZ AU SUIVANT

Pour venir en aide à des familles vivant des réalités financières ponctuelles, l'Amicale du Collège a mis en place un fonds supplémentaire de bourses d'études pour ces dernières afin que leurs enfants puissent profiter de l'enseignement offert par le Collège. Comme le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière n'effectue aucune sélection d'élèves et qu'il est une institution ouverte à toutes et à tous, il était impensable pour nous de se priver d'étudiants désirant étudier au Collège pour des raisons financières.

Le Fonds d'études Charles-François-Painchaud, on le sait, utilise le rendement du fonds pour allouer des bourses d'études qui permettent, selon des critères établis, de donner accès au Collège à bon nombre d'élèves qui ne le pourraient pas autrement. Toutefois, les limites de ce fonds d'études et les besoins ponctuels de certaines familles, de plus en plus nombreuses, empêchent malheureusement plusieurs jeunes d'accéder au Collège. Ce fonds spécial viendra combler ce que le Fonds d'études Charles-François-Painchaud ne peut satisfaire selon les critères préétablis. Il sera constitué de dons provenant d'anciens et administré par l'Amicale du Collège.

Soulignons l'effet de levier de ces dons, d'une part pour ces familles qui recevront le coup de pouce qui leur permettra d'offrir le Collège à leurs enfants ; et d'autre part pour le Collège, pour qui un élève de plus représente un revenu de l'odre de 6 000$ par an durant 5 ans : un rendement incomparable pour un investissement minime.

Pour faire un don ou pour plus d'informations, contactez Nathalie Lévesque, directrice de l'Amicale du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au (418) 856-3012, poste 229 ou par courriel à amicale@leadercsa.com

Thibault
MONTMAGNY LA POCATIÈRE
418 248-7122 418 856-2621
www.thibaultgm.com
GM Canada

L'offre Distinction,
à la hauteur de votre réussite.

Vous êtes un professionnel du domaine de la santé ou des affaires?

Vous serez intéressé par les avantages que procure l'offre Distinction de Desjardins

- Forfait avec transactions illimitées à 7,95 $ par mois incluant chèques personnalisés, traites et mandats, certification de chèques et plusieurs autres services
- Remise d'une partie des frais annuels pour les cartes VISA* Desjardins OR
- Rabais et taux avantageux sur plusieurs produits d'épargne, de financement et d'assurance de dommages
- Gamme complète de produits et services avantageux pour votre entreprise

Profitez de l'offre Distinction

desjardins.com/distinction

Desjardins
Regroupement des caisses populaires du Kamouraska

LES GÂTERIES DE LA MIE
Pâtisseries fines

Pains frais
Tartes et pâtés
Pâtisseries fines
Gâteaux de spécialité et de noces
Chocolats fins

PIZZÉRIA
Porto Bellissimo
598-9545

Pizzas
(pâte régulière et fine)
Pâtes fraîches
Sandwichs - Croissants - Bagels

www.gateriesdelamie.com

318, route de l'Église
Saint-Jean-Port-Joli (QC) G0R 3G0
418 598-9545

POSTES CANADA CANADA POST
Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail
40027685

L'Union Amicale, publication
de l'Amicale du Collège
de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Responsable : Nathalie Lévesque
Dépôt légal : deuxième trimestre 2013

Si non réclamé, retourner au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 100 4e Avenue, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0